



FINANCES PERSONNELLES :

notions de base

Guide de l'animateur



Agence de la consommation
en matière financière du Canada

Financial Consumer
Agency of Canada

Canada

Les ressources pour l'atelier Finances personnelles : notions de base sont disponibles en français et en anglais. Elles sont offertes gratuitement en ligne et comprennent les documents suivants :

- le Guide de l'animateur
- le Cahier du participant
- des diapositives de présentation
- des documents promotionnels
- la brochure Finances personnelles

Pour commander les documents de l'atelier, consultez la page Atelier Finances personnelles : notions de base dans la section Programmes de littératie financière à l'adresse suivante : www.canada.ca/argent.

DROIT D'AUTEUR ET DROIT DE REPRODUIRE

Les documents préparés pour l'atelier Finances personnelles : notions de base sont protégés par la Loi sur le droit d'auteur, par d'autres lois, politiques et règlements du Canada et par des accords internationaux. Ces dispositions permettent d'identifier la source d'information et, dans certains cas, d'interdire la reproduction des documents sans une autorisation écrite obtenue au préalable.

REPRODUCTION À DES FINS COMMERCIALES

La reproduction à de multiples exemplaires des documents de l'atelier Finances personnelles : notions de base, en tout ou en partie, à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

Pour obtenir la permission de reproduire à des fins commerciales les documents créés par l'ACFC, veuillez nous faire parvenir votre demande.

Adresse postale

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Consultez la section Avis du site de l'ACFC à www.canada.ca ou visitez le droit d'auteur de la Couronne et octroi de licences à www.publications.gc.ca.

Coordonnées de l'ACFC :

info@fcac.gc.ca

Numéros sans-frais :

Service en français : 1-866-461-ACFC (2232)
Service en anglais : 1-866-461-FCAC (3222)

TABLE DES MATIÈRES

FINANCES PERSONNELLES : INTRODUCTION DE L'ANIMATEUR	1
Documents et matériel requis	1
Structure du guide	1
Le saviez-vous?.....	1
Temps prévu.....	2
Préparation.....	2
Combinaison d'activités et d'exposés	3
Activités avec un partenaire.....	4
Cahier du participant	4
Évaluation.....	4
Conseils touchant l'enseignement	4
MODULE 1 – INTRODUCTION	5
1.1 Mot de bienvenue et introduction	5
1.2 Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?	6
1.3 Activité brise-glace : jeu-questionnaire.....	7
MODULE 2 – FAIRE UN BUDGET	9
2.1 En quoi consiste l'établissement d'un budget?	9
2.2 Feuilles de travail sur le budget.....	10
MODULE 3 – GÉRER SES DÉPENSES DE SUBSISTANCE — DEVENEZ UN CONSOMMATEUR AVISÉ	15
3.1 Gestion des dépenses	15
3.2 Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services	16
3.3 Besoins et désirs.....	26
MODULE 4 – GÉRER SON CRÉDIT ET SA DETTE	30
4.1 Cartes de crédit	30
4.2 Prêts étudiants	34
4.3 Autres types de dettes	36
4.4 Dossier de crédit cote et de crédit	38
4.5 Gérer sa dette	41
MODULE 5 – ÉPARGNER ET PLACER SON ARGENT	44
5.1 Épargne.....	45
5.2 Placements.....	48
MODULE 6 – FIXER SES OBJECTIFS FINANCIERS	56
6.1 Planification et objectifs financiers	56
6.2 Revoir ses objectifs financiers	59
MODULE 7 – SE PROTÉGER	60
7.1 Fraude financière	60
7.2 Se protéger	63
MODULE 8 – RÉSUMÉ ET CONCLUSION	65
8.1 Résumé	65

Bienvenue dans Finances personnelles : notions de base, un atelier de 5 heures sur la gestion des finances personnelles.

Bienvenue dans Finances personnelles : notions de base! Merci de votre intérêt pour l'amélioration de la littératie financière des Canadiens.

L'atelier Finances personnelles a été conçu par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), un organisme du gouvernement du Canada, et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), en collaboration avec Ellen Roseman, auteure et journaliste spécialisée dans les questions financières. Ces deux organismes se consacrent à l'élaboration et à la promotion de documents d'information, de programmes et d'outils objectifs et impartiaux pour aider les consommateurs à prendre de meilleures décisions financières.

En animant cet atelier, vous aidez les Canadiens à apprendre à faire un budget, à utiliser le crédit intelligemment, à économiser, à se fixer des objectifs financiers et à se protéger contre la fraude.

Si vous n'avez jamais présenté un atelier ou donné un cours sur les finances personnelles, ne vous inquiétez pas : le présent guide contient toutes les instructions et tous les renseignements dont vous aurez besoin. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à l'ACFC, à info@acfc.gc.ca.

Amusez-vous bien!

FINANCES PERSONNELLES : INTRODUCTION DE L'ANIMATEUR

Documents et matériel requis

- Le présent guide
- Un système de projection et une copie des documents suivants sur un ordinateur portable, ou une connexion à Internet :
 - Diapositives 1 à 89 (diapositives Finances personnelles)
 - La vidéo « [Track your spending : Track-o-matic](#) » que vous pouvez trouver sur YouTube (disponible en anglais seulement)
 - La vidéo de l'ACFC « [Utiliser les cartes de crédit intelligemment](#) » que vous pouvez trouver sur YouTube
- Le Cahier du participant (un exemplaire par participant)

Structure du guide

L'atelier se divise en huit modules. Dans le guide, chaque module prend la forme de sections et de rubriques portant sur un aspect précis du sujet. La plupart des modules et de leurs sections peuvent être présentés indépendamment; vous avez donc la liberté de choisir les plus utiles à votre groupe.



Information pour les participants
(Dites aux participants)



Activités pour les participants
(Activité)



Questions pour les participants
(Demandez aux participants)



Information supplémentaire
(Pour aller plus loin)



Définition

Dans chaque section, les icônes et le surlignement indiquent ce qui suit :

Vous trouverez également une capture de la diapositive projetée pour chaque partie, au besoin.

La page correspondante dans le Cahier du participant est aussi indiquée. Ainsi, lorsque les participants doivent s'y référer pendant les activités, vous serez en mesure de leur indiquer où trouver l'information ou la feuille de travail voulue.

Le saviez-vous?

La première diapositive de chacun des sujets présentera un fait ou une statistique pour susciter la réflexion des participants et lancer la discussion.



IDÉE MAÎTRESSE : Au début de chacun des modules, la partie « Idée maîtresse » résume le message à véhiculer.

Temps prévu

L'atelier au complet devrait durer cinq heures. Il s'agit d'une durée approximative, qui dépendra des discussions tenues et du nombre de questions posées. Les premières fois que vous donnerez l'atelier, notez quelles parties prennent plus de temps et quelles parties se déroulent plus rapidement. Si vous vous rendez compte que vous prenez du retard, adaptez le temps consacré au contenu et aux activités en conséquence. Le temps dont vous disposez pour donner l'atelier est limité; par conséquent, rappelez aux participants de revenir des pauses et du dîner à l'heure convenue. Si vous n'avez pas cinq heures, vous pouvez vous concentrer sur les sections qui sont les plus pertinentes pour votre auditoire.

Dans la mesure du possible, demandez en avance aux participants quels sujets les intéressent le plus, afin que l'atelier réponde bien à leurs besoins.

Préparation

Pour que votre présentation soit faite le plus efficacement possible, veuillez vous préparer de la façon suivante :

- Lisez le Guide de l'animateur au complet.
- Copiez les documents nécessaires sur un ordinateur portable. Cette étape est indispensable si vous n'avez aucun accès à Internet pendant l'atelier.
- Familiarisez-vous avec la salle où se tiendra l'atelier, y compris le fonctionnement du système de projection et l'emplacement des toilettes et des espaces qui serviront aux pauses.
- Planifiez le temps alloué à l'atelier en fonction des sections que vous choisirez. Vous trouverez dans le tableau qui suit la durée suggérée pour chacune d'entre elles.

MODULES	MINUTES
Module 1 – Introduction	
1.1. Mot de bienvenue et introduction	5
1.2. Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?	5
1.3. Jeu-questionnaire	5
Durée totale	15
Module 2 – Faire un budget	
2.1. En quoi consiste l'établissement d'un budget?	5
2.2. Feuilles de travail et discussion sur le budget	40
Durée totale	45

Module 3 — Gérer ses dépenses de subsistance	
3.1. Gestion des dépenses	10
3.2. Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services	30
3.3. Besoins et désirs	25
Durée totale	65
Module 4 — Gérer son crédit et sa dette	
4.1. Cartes de crédit	15
4.2. Prêts étudiants	15
4.3. Autres types de dettes	5
4.4. Cote et dossier de crédit	15
4.5. Gérer sa dette	10
Durée totale	60
Module 5 — Épargner et placer son argent	
5.1. Épargne	15
5.2. Placements	35
Durée totale	50
Module 6 — Fixer ses objectifs financiers	
6.1. Planification et objectifs financiers	15
6.2. Revoir ses objectifs financiers	20
Durée totale	35
Module 7 — Se protéger	
7.1. Fraude financière	15
7.2. Se protéger	5
Durée totale	20
Module 8 — Récapitulatif et conclusion	
8.1. Résumé	10
Durée totale	10
DURÉE TOTALE DE TOUS LES MODULES	300 min (5 h)

Combinaison d'activités et d'exposés

L'atelier se compose d'exposés concis, de présentations multimédias et d'activités individuelles ou par deux.

Activités avec un partenaire

Pour certaines des activités, les participants sont invités à travailler avec un partenaire, généralement la personne assise à côté d'eux. Cette méthode rend l'atelier plus agréable et intéressant; c'est aussi une façon de remédier au manque de connaissances et d'expérience de nombreux participants dans le domaine financier. Encouragez la conversation et les échanges entre partenaires. Rassurez aussi les participants en leur précisant qu'ils n'ont pas à communiquer de renseignements financiers personnels ou spécifiques à qui que ce soit.

Cahier du participant

Chaque participant pourra repartir avec son cahier, qui contient toute l'information présentée dans les diapositives, les feuilles de travail utilisées pendant l'atelier et une liste de ressources à consulter pour approfondir les sujets étudiés. Avant de commencer l'atelier, indiquez aux participants qu'ils n'ont pas à prendre de notes, puisque le contenu de la présentation se trouve dans leur cahier.

Par ailleurs, ils peuvent consulter toute la documentation sur la page Canada.ca/litteratie-financiere en cliquant sur [Programmes de littératie financière](#), puis sur [Atelier Finances personnelles : notions de base](#).

Évaluation

Avant qu'ils ne partent, veillez à ce que les participants remplissent le formulaire d'évaluation de l'atelier, que vous trouverez sur la page Canada.ca/litteratie-financiere en cliquant sur [Programmes de littératie financière](#), [Atelier Finances personnelles : notions de base](#), puis sur « formulaires d'évaluation de l'atelier ». Imprimez-en des exemplaires pour les distribuer aux participants. C'est grâce à leurs commentaires que l'ACFC continue à améliorer la qualité de ses ateliers d'introduction aux finances personnelles pour les Canadiens qui en ont besoin. Merci de bien vouloir numériser les formulaires d'évaluation une fois qu'ils ont été remplis, puis de les envoyer à info@acfc.gc.ca ou par courrier aux bureaux de l'ACFC (l'adresse se trouve à la fin du présent guide).

Conseils touchant l'enseignement

- **Maintenez un bon rythme.** Les participants auront sans doute beaucoup de questions à poser et voudront faire part de leurs expériences. Encouragez-les à le faire, mais veillez à ce que les discussions ne s'éternisent pas pour ne pas ralentir le rythme de l'atelier.
- **Sollicitez l'attention de tous les participants.** Veillez à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui posent toutes les questions et fassent tous les commentaires, en invitant d'autres personnes à s'exprimer.
- **Faites des rappels concernant le temps.** Indiquez aux participants le temps dont ils disposent avant le début de chaque activité, puis rappelez-leur régulièrement le temps qu'il leur reste pour terminer le travail.
- **Répétez les questions.** Lorsque les participants posent une question ou font un commentaire, il est fréquent que les personnes derrière eux dans une grande salle de classe ou une salle de conférence ne les entendent pas. Répétez brièvement ou résumez la question avant d'y répondre pour que tout le monde puisse comprendre la réponse.
- **Regardez la vidéo d'apprentissage en ligne** « [Conseils pour l'animation d'un atelier](#) » pour obtenir plus de conseils! outils également sur Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Programmes de littératie financière](#), [Atelier Finances personnelles : notions de base](#) et [vidéos d'apprentissage en ligne](#) pour accéder à d'autres vidéos sur les notions de base en finances.

MODULE 1 – INTRODUCTION

MODULE 1	MINUTES
1.1 Mot de bienvenue et introduction	5
1.2 Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?	5
1.3 Jeu-questionnaire	5
Durée totale	15

1.1 Mot de bienvenue et introduction

Accueillez tout le monde et présentez l'atelier.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Je suis heureux que vous soyez ici aujourd'hui pour apprendre à gérer votre argent.
- L'atelier a pour but de vous informer; il est utile tout en étant amusant.
- Il est important d'avoir des connaissances financières, mais aussi de développer la confiance et les compétences nécessaires pour gérer vos finances.
 - Cet atelier est la première étape vers l'acquisition de cette confiance.
 - Il vous fournira des informations solides, crédibles et objectives, vous permettra de mettre en pratique les connaissances et les compétences que vous acquerrez et vous fournira divers outils pour poursuivre votre apprentissage.

Présentez-vous et décrivez brièvement votre parcours.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Où se trouvent les toilettes et les sorties de secours.
- Quand les pauses auront lieu.
- Où se trouvent les cafés et les restaurants en prévision des pauses et du dîner.
- Qu'ils sont libres de prendre des notes ou des photos de la présentation avec un téléphone intelligent, mais de bien veiller à ce qu'il soit en mode silencieux. S'ils doivent répondre à un appel, ils peuvent le faire à l'extérieur de la salle.

Ce que vous apprendrez aujourd'hui

Diapositive 1 : Ordre du jour

- Comment gérer vos dépenses et préparer un budget réaliste
- Comment gérer le crédit
- Comment rembourser vos dettes
- Comment épargner
- Comment fixer et atteindre vos objectifs financiers
- Comment vous protéger contre la fraude

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En plus de vous familiariser avec ces sujets, vous participerez à des activités et remplirez des feuilles de travail qui vous donneront l'occasion d'appliquer l'information à votre propre situation.
- Le cahier que vous avez reçu à votre arrivée contient des résumés du contenu de l'atelier, ainsi que d'autres sources d'information. Vous n'avez donc pas besoin de recopier la présentation, mais vous êtes invités à la suivre et à l'annoter dans votre cahier, auquel nous allons nous reporter tout au long de l'atelier.
- Nous avons besoin de votre rétroaction. Nous vous demandons donc de remplir le formulaire d'évaluation qui se trouve sur votre bureau et de nous le remettre.

1.2 Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?



IDÉE MAÎTRESSE : Le fait de savoir gérer votre argent vous protégera sur le plan financier et vous aidera à atteindre vos buts.

Diapositive 2 : Avantages d'une meilleure littératie financière

- Maîtriser votre avenir financier
- Atteindre vos objectifs de vie
- Répondre à vos besoins et à ceux de votre famille
- Consommer plus intelligemment
- Réduire votre stress et mieux dormir
- Gagner en confiance quant à votre capacité à gérer vos finances

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- La recherche montre que les personnes plus confiantes réussissent mieux à gérer leurs finances au quotidien.
- Beaucoup de gens rencontrent aujourd'hui des difficultés financières qui n'ont rien à voir avec celles qu'ont connues leurs parents, mais les outils à leur disposition ont eux aussi changé : soutien aux familles, connaissances, technologies, etc. Selon les conclusions d'études récentes, il est possible d'avoir un niveau de vie semblable à celui des générations précédentes. Ce que vous apprendrez dans cet atelier vous aidera à y parvenir.



ACTIVITÉ



- Inscrivez dans votre cahier un objectif financier que vous voulez atteindre. Par exemple : rembourser ma dette, économiser pour un nouvel ordinateur, verser une mise de fonds pour un condo, etc.
- Évaluez approximativement le montant dont vous avez besoin pour atteindre cet objectif (p. ex., économiser pour un ordinateur de 500 \$). Ce sera sans doute plus un travail d'intuition, et c'est normal!



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Nous reviendrons sur cet objectif au cours de l'atelier.
- À la fin de la journée, vous aurez acquis certaines connaissances et compétences qui vous aideront à vous rapprocher de votre objectif.

1.3 Activité brise-glace : jeu-questionnaire

ACTIVITÉ



- Répondez aux questions du jeu-questionnaire sur les habitudes des Canadiens concernant la gestion de l'argent.
- À mesure que vous faites défiler les questions à choix multiples, demandez aux participants de donner leur réponse en levant la main. Si vous disposez d'articles promotionnels (p. ex., bouteilles d'eau), c'est l'occasion de récompenser les personnes qui participent.
- Ensuite, donnez la bonne réponse et discutez-en.

Diapositive 3 : Faire un budget

Pourcentage de ménages canadiens qui établissent un budget pour gérer leur argent :

1. 32 %
2. 46 %
3. 68 %

Réponse : 2.

- 46 % des Canadiens déclarent faire un budget.
- Établir un budget par écrit permet de gérer et de planifier ses dépenses, ce qui est d'autant plus important lorsque l'argent dont on dispose est limité.
- Un budget aide à choisir ses dépenses, à éviter de dépenser trop d'argent et à mettre de l'argent de côté pour ce dont on a réellement besoin.

Diapositive 4 : Gérer son crédit et sa dette

Dettes moyennes des ménages canadiens en 2017 :

1. 26 000 \$
2. 56 000 \$
3. 158 000 \$

Réponse : 3.

- La dette moyenne des ménages canadiens en 2017 était de 158 000 \$.
- On parle ici des soldes impayés des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des autres prêts et des marges de crédit.
- La dette moyenne des ménages est passée de 114 000 \$ en 2013 à 158 000 \$ en 2017, soit une augmentation de 39 %.

Diapositive 5 : Se constituer un fonds d'urgence

Le meilleur moyen d'épargner pour les imprévus :

1. Acheter un billet de loterie chaque semaine.
2. Miser sur des amis qui pourront vous prêter de l'argent.
3. Mettre de l'argent de côté dans un fonds d'urgence.

Réponse : 3.

- En 2018, un travailleur canadien sur cinq déclarait ne pas être en mesure de trouver 2 000 \$ en un mois en cas de dépense imprévue.
- Un fonds d'urgence est la meilleure stratégie pour parer aux imprévus, aux baisses de revenus soudaines ou à tout autre changement de votre situation financière.
- Les spécialistes conseillent d'épargner l'équivalent de trois à six mois de votre revenu net, au cas où vous perdriez soudainement votre emploi. Cela vous laissera le temps de vous refaire une santé financière ou de réorganiser vos finances en cas d'urgence.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Combien avez-vous de bonnes réponses? De mauvaises?
- Certaines des réponses vous ont-elles surpris? Pourquoi?
- Si vous vous reconnaissez dans certaines statistiques, vous êtes au bon endroit.

MODULE 2 – FAIRE UN BUDGET

MODULE 2	MINUTES
2.1 En quoi consiste l'établissement d'un budget?	5
2.2 Feuilles de travail et discussion sur le budget	40
Durée totale	45

2.1 En quoi consiste l'établissement d'un budget?

Diapositive 6 : LE SAVIEZ-VOUS?

93 % des Canadiens qui établissent un budget le respectent.

[Source : Enquête canadienne sur les capacités financières, 2014]



IDÉE MAÎTRESSE : Le fait de faire un budget est la première étape à franchir pour gérer votre argent. Cette tâche n'est ni difficile ni compliquée et ne se résume pas à faire des sacrifices.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- La première étape consiste à savoir combien d'argent arrive dans vos poches et où il s'en va — et à vous assurer que les rentrées sont plus importantes que les sorties, pour avoir les moyens de répondre à vos besoins tout en épargnant et en investissant pour l'avenir.
- Faire un budget, ça n'a rien de difficile et ça ne veut pas dire qu'on doit se priver. Il s'agit tout simplement d'une façon organisée de gérer son argent.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que quelqu'un a déjà utilisé un budget parmi vous?
- Comment ça s'est passé?



Diapositive 7 : Éléments d'un budget

- Revenus
- Dépenses
- Différence entre les deux : excédent ou déficit

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Pour faire un budget, vous devez savoir combien vous gagnez et combien vous dépensez par mois.
- On a généralement une assez bonne idée de ce qu'on gagne, mais moins de combien et comment on dépense. C'est la raison pour laquelle il est important de tenir des comptes.

Diapositive 8 : Savoir ce que vous dépensez

- Gardez tous vos reçus.
- Consignez toutes vos dépenses dans un carnet ou un appareil électronique.
- Vérifiez vos relevés bancaires et vos relevés de carte de crédit.
- Gardez cette routine pendant au moins trois mois.
- Dressez une liste des dépenses exceptionnelles (cadeaux, dons, réparations d'auto ou de maison, vacances).
- Additionnez vos dépenses à la fin du mois.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Pour dresser un portrait fidèle de vos dépenses, consignez-les pendant trois mois sur papier ou au moyen d'un appareil électronique.
- Il existe des logiciels qui peuvent faciliter le suivi et l'organisation des dépenses.
- Vous trouverez des ressources dans le cahier.

2.2 Feuilles de travail sur le budget



ACTIVITÉ



- Cette activité consiste à faire un budget mensuel en utilisant les pages 3 et 4 de votre cahier.
- Il s'agit d'un budget simplifié. Si vous avez en tête les chiffres réels de vos revenus et dépenses, vous pouvez les utiliser. Dans le cas contraire, inscrivez les chiffres estimatifs les plus représentatifs de la réalité. Des fourchettes vous sont fournies pour vous guider.
- Même s'il s'agit d'un budget approximatif, l'exercice est utile, car il vous donne l'occasion de vous exercer à faire un budget.
- Vous pouvez refaire l'exercice à la maison en utilisant les chiffres exacts.

Diapositive 9 : Revenu mensuel

Indiquez votre revenu d'emploi mensuel moyen après déductions : _____ \$

OU choisissez une profession dans la liste et indiquez le revenu mensuel typique correspondant.

	Revenu courant
Serveurs (boissons et aliments)	1 070 \$
Cuisiniers	1 334 \$
Éducateurs et assistants de la petite enfance	1 517 \$
Musiciens et artistes	1 757 \$
Vendeurs et commis de commerce de détail	1 267 \$
Coiffeurs et barbiers	1 315 \$
Ventes et services	1 435 \$
Assistants dentaires	2 054 \$
Commis comptables	1 901 \$
Techniciens en graphisme	2 501 \$
Travailleurs de la construction	2 192 \$
Commis aux opérations bancaires, aux assurances, dans d'autres domaines financiers	1 910 \$
Autres sources de revenus (cadeaux, crédits d'impôt, placements, prêts étudiants ou aide de la famille, etc.)	
Source 1 :	_____ \$
Source 2 :	_____ \$
Source 3 :	_____ \$
Revenu mensuel total	_____ \$

[Sources : Revenu net moyen des Canadiens pour diverses professions, après déductions, rajusté en fonction des heures de travail normales, d'après les données de Statistique Canada, 2017.]

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 3

- Inscrivez votre revenu mensuel approximatif, ou choisissez une des professions données à titre d'exemple et inscrivez un revenu mensuel estimatif en utilisant la fourchette correspondante.
- Si vous avez plusieurs emplois à temps partiel ou d'autres sources de revenus (travail indépendant, bourses d'études, subventions, etc.), prenez-les en compte. L'idée est d'obtenir le total approximatif de toutes vos sources de revenus pour un mois typique.
- Si votre revenu varie d'un mois à l'autre, il est encore plus important de maintenir un budget à jour afin de vous situer financièrement et de vous ajuster en conséquence.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Il est utile de diviser vos dépenses en deux catégories :
 - les dépenses fixes, qui sont plus ou moins identiques chaque mois;
 - les dépenses variables, qui changent en fonction de vos activités et d'autres facteurs.

Diapositive 10 : Dépenses mensuelles fixes

	Dépenses courantes
Logement (locataire – propriétaire)	322 \$ – 1 357 \$
Versements pour prêt automobile	369 \$
Versements pour autres prêts (marge de crédit, prêts étudiants, etc.)	468 \$
Assurances (automobile, habitation, voyage, etc.)	239 \$
Services publics (électricité, gaz)	205 \$
Télécommunications (câble, Internet, téléphone, cellulaire, appels longue distance, services voix et données en itinérances)	
Garde d'enfants	127 \$
Autre	___ \$
Total des dépenses fixes	___ \$

[Sources : Dépenses moyennes des Canadiens, d'après Statistique Canada, 2017.]

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 4

- Inscrivez vos dépenses fixes — que vous faites chaque mois et qui sont à peu près les mêmes d'un mois à l'autre.

Diapositive 10 (suite) : Dépenses mensuelles variables

	Dépenses courantes
Épicerie	514 \$
Restaurants	217 \$
Maison (nettoyage, entretien, meubles)	209 \$
Ordinateur (matériel, logiciels, accessoires, fournitures)	26 \$
Animaux domestiques	54 \$
Transport (transport en commun, essence, entretien de l'auto, etc.)	104 \$ - 286 \$
Soins de santé (assurance médicale, frais de dentiste, lunettes ou lentilles, médicaments)	152 \$
Vêtements et chaussures	280 \$
Soins personnels (articles de toilette, coiffure, maquillage, lessive)	109 \$
Loisirs (films, jeux, musique, clubs, concerts, sports, etc.)	327 \$
Voyages	140 \$
Cadeaux et dons de bienfaisance	160 \$
Études (droits de scolarité, manuels, autres dépenses, etc.)	140 \$
Autre	149 \$
Épargne	220 \$
Total des dépenses variables	
Total des dépenses mensuelles (fixes et variables)	

[Sources : Dépenses moyennes des Canadiens, d'après Statistique Canada, 2017.]

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 4

- Inscrivez vos dépenses variables, soit celles dont le montant change tous les mois. Ajoutez les catégories de dépenses qui manquent.

Diapositive 11 : Excédent ou déficit net

Écart entre le revenu mensuel total et les dépenses mensuelles totales :

Excédent net (revenu supérieur aux dépenses)

Ou

Déficit net (dépenses supérieures au revenu)

Parcourez la diapositive et donnez les instructions aux participants :



Cahier du participant, page 4

- Indiquez le total de vos dépenses mensuelles en additionnant vos dépenses fixes et variables.
- Puis, inscrivez le total de votre revenu mensuel.
- Soustrayez vos dépenses mensuelles totales de votre revenu mensuel total.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Qui parmi vous a découvert quelque chose sur ses finances qu'il ne soupçonnait pas?
- Qu'est-ce qui vous a surpris?
- Qu'avez-vous appris?



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Si vous avez un excédent après votre calcul, vous apprendrez aujourd'hui comment l'épargner. Si vous avez enregistré un déficit, vous verrez comment réduire vos dépenses pour qu'elles correspondent davantage à vos revenus.
- En établissant votre budget, il est important que vous ne pensiez pas qu'à équilibrer revenus et dépenses à court terme : assurez-vous d'inclure un montant pour constituer un fonds d'urgence ou pour vos besoins futurs (formation continue, prêt hypothécaire, etc.).
- L'épargne devrait toujours être un élément de votre budget. Les petits montants que vous mettez de côté s'accumulent rapidement et peuvent servir en cas d'urgence ou de dépenses imprévues.



Cahier du participant, page 5

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



- Sur le site de l'ACFC, vous trouverez plusieurs ressources, dont un outil pour faire un budget, dans la Base de données canadienne sur la littératie financière. Tous les renseignements nécessaires se trouvent dans votre cahier.
- Vous avez bien travaillé dans la première partie de l'atelier. Après la pause, vous verrez comment gérer vos dépenses dans les limites de votre budget.

MODULE 3 – GÉRER SES DÉPENSES DE SUBSISTANCE — DEVENEZ UN CONSOMMATEUR AVISÉ

MODULE 3	MINUTES
3.1 Gestion des dépenses	10
3.2 Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services	
3.2.1 Vérifiez vos factures	3
3.2.2 Négociez des forfaits plus avantageux	3
3.2.3 Coûts des services bancaires	3
3.2.4 Téléphone cellulaire ou résidentiel?	3
3.2.5 Dépenses alimentaires	3
3.2.6 Coûts liés à votre auto	3
3.2.7 Logement : location ou propriété?	3
3.2.8 Assurances	3
3.2.9 Au bout du compte	6
3.3 Besoins et désirs	
3.3.1 Vidéo « Track-o-matic »	5
3.3.2 Votre « facteur latte »	5
3.3.3 Mettez un frein aux dépenses	15
Durée totale	65

3.1 Gestion des dépenses

Diapositive 12 : LE SAVIEZ-VOUS?

44 % des travailleurs canadiens vivent d'une paie à l'autre.

[Source : CPA Canada]



IDÉE MAÎTRESSE : Vous pouvez adopter un comportement proactif pour réduire vos dépenses. En comparant ce qui est offert sur le marché et en négociant avec les fournisseurs de services, vous pouvez obtenir de meilleurs prix qui vous feront économiser. Petits changements de comportement pour de grandes économies.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Si vous avez obtenu un déficit dans l'exercice sur le budget, vous devez trouver comment réduire vos dépenses.
- Et si vous avez enregistré un excédent, vous pouvez toujours réduire vos dépenses pour avoir plus d'argent dans vos poches.
- C'est ce que nous allons voir maintenant.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- S'il vous fallait 20 \$, 50 \$ ou 100 \$ en plus par mois, où les trouveriez-vous?
- Par le passé, comment avez-vous réussi à économiser quand il le fallait?



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Toutes ces suggestions sont bonnes, et nous allons examiner d'autres moyens de réduire vos dépenses.
- Dans la section suivante, vous découvrirez les catégories dans lesquelles la plupart des consommateurs peuvent réduire leurs dépenses pour épargner.
- Il en existe plusieurs.

3.2 Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Y a-t-il des catégories où vous avez l'impression de trop payer? Téléphone, télévision, frais bancaires?



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Nous allons nous concentrer sur les catégories que vous voulez approfondir.

Diapositive 13 : Moyens d'épargner

- Vérifiez vos factures.
- Négociez des forfaits plus avantageux (frais et services bancaires, téléphone, cellulaire).
- Passez en revue vos dépenses alimentaires (épicerie, plats à emporter, dîners à l'extérieur).
- Demandez-vous si vous avez besoin d'être propriétaire d'une auto, d'une maison ou du gadget technologique dernier cri.

3.2.1 Vérifiez vos factures

Diapositive 14 : Vérifiez vos factures

- Repérez les erreurs et les montants facturés en trop.
- Dépensez moins en frais de retard, en intérêts et en pénalités.
- Faites corriger les erreurs avant qu'il ne soit trop tard.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- La première chose à faire est de vérifier vos factures chaque mois.
- Cela vous permet non seulement de trouver les erreurs éventuelles, mais aussi de savoir ce que vous payez réellement et ce sur quoi vous pouvez économiser.

3.2.2 Négociez des forfaits plus avantageux



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a déjà appelé un fournisseur de services pour demander un forfait moins coûteux?
- Est-ce que cela a fonctionné?

Diapositive 15 : Négociez des forfaits plus avantageux

Appelez chaque fournisseur de services et posez les questions suivantes :

- Comment puis-je faire baisser mes factures mensuelles?
- Ai-je un forfait actuellement?
- Pouvez-vous m'offrir un meilleur forfait ou une meilleure affaire?
- Si oui, quels sont les délais de traitement?
- Dois-je signer un nouveau contrat pour profiter de nouvelles aubaines?
- Est-ce que je peux regrouper les services pour économiser?
- Est-ce que je peux éviter les frais d'intérêt ou les pénalités pour un paiement en retard?

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Les fournisseurs de services comprennent les banques ainsi que les compagnies d'assurances, de téléphone, de télédistribution, de service Internet et de cartes de crédit.
- La plupart des fournisseurs de services (à l'exception de ceux qui détiennent un monopole, comme les services publics) négocieront et aligneront leurs prix sur ceux de leurs concurrents, en particulier si vous avez fait des recherches et que vous leur dites ce que vous offrent leurs concurrents.
- Appelez chacun de vos fournisseurs de services et demandez à parler au service de fidélisation de la clientèle, puis posez des questions comme celles présentées sur la diapositive.

3.2.3 Coûts des services bancaires



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Tous les Canadiens ont le droit d'ouvrir un compte bancaire.
- Tous les coûts doivent vous être communiqués lorsque vous ouvrez un compte bancaire.
- L'ACFC surveille les institutions financières sous réglementation fédérale pour s'assurer qu'elles se conforment aux lois et aux règlements adoptés par le gouvernement fédéral pour protéger les consommateurs.

Diapositive 16 : Réduisez le coût de vos services bancaires

- Combien est-ce que je paie chaque mois en frais de service?
- À combien se chiffrent mes frais de guichet automatique?
- Est-ce que je peux économiser en faisant davantage d'opérations bancaires en ligne?
- Est-ce que j'ai le droit d'ouvrir un compte à frais modiques si je suis étudiant?
- Est-ce que je peux faire baisser les frais en maintenant un solde minimal?
- Pouvez-vous me proposer un meilleur forfait?

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Vous pouvez réduire vos coûts et vos frais bancaires en posant les bonnes questions et en modifiant votre forfait de services.

Diapositive 17 : Outil de comparaison de comptes

Accueil → Argent et finances → Gérer votre argent → Activités bancaires

Outil de comparaison de comptes

De [Agence de la consommation en matière financière du Canada](#)

Comparez les caractéristiques de divers comptes, dont les taux d'intérêt, les frais mensuels et les transactions. Trouvez le compte qui répond le mieux à vos besoins. Précisez votre recherche, voyez les résultats de recherche et comparez vos résultats ci-dessous.

Les informations contenues dans cet outil ont été fournies par les institutions financières afin de vous aider à comparer les comptes chèques et d'épargne qui peuvent être disponibles pour vous. Des frais additionnels et des frais de service peuvent s'appliquer. Veuillez contacter les institutions financières directement pour de plus amples informations concernant leurs produits.

- L'Outil de comparaison de comptes de l'ACFC peut vous aider à trouver le forfait de services bancaires qui répond le mieux à vos besoins.
- Il vous permet de comparer le coût et les particularités de la plupart des comptes bancaires offerts au Canada et, ainsi, de trouver celui qui vous convient le mieux.
- L'information pour trouver cet outil en ligne se trouve dans votre cahier.



Diapositive 18 : Nouveaux services numériques

Les services numériques (portefeuilles mobiles et autres applications)

- Ils peuvent être une solution de rechange pratique et économique aux services bancaires traditionnels.
- Ils présentent toutefois plus de risque en matière de fiabilité, de confidentialité et de sécurité.
- Renseignez-vous :
 - Comment mes renseignements personnels sont-ils protégés?
 - Qui y a accès?
 - Où sont-ils stockés (au Canada ou ailleurs)?

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Un nombre toujours plus grand de services bancaires numériques arrive sur le marché, soit en ligne, soit par l'intermédiaire d'applications. Ils sont aussi bien offerts par les institutions financières traditionnelles que par de nouvelles entreprises spécialisées dans les technologies de services financiers.
- Leurs services comprennent le paiement instantané ou un accès rapide aux informations bancaires et au solde de points de récompenses et sont pratiques et économiques. Ils peuvent s'avérer de précieux outils de planification financière si vous les utilisez pour vous aider avec votre budget ou pour programmer des virements automatiques vers un compte d'épargne.
- Toutefois, bon nombre de ces services ne sont pas soumis aux mêmes règles que les institutions financières traditionnelles et peuvent donc vous exposer à certains risques, tels que la diffusion de vos données financières, le vol de vos fonds ou encore le vol d'identité.
- Si vous utilisez des services financiers numériques, vérifiez-en bien le coût et les mesures de sécurité. Sachez qu'ils n'utilisent pas forcément les mêmes que votre institution financière traditionnelle.
- Dans votre cahier, vous trouverez les adresses des pages Web de l'ACFC consacrées aux services financiers numériques.

3.2.4 Téléphone cellulaire ou résidentiel?

Diapositive 19 : Avez-vous vraiment besoin d'un téléphone résidentiel ET d'un cellulaire?

Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce que je paie pour mon téléphone résidentiel et pour mon cellulaire?
- Combien me coûtent mes appels longue distance?
- Ma ligne résidentielle est-elle incluse dans une offre groupée?

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- À notre époque, rares sont les personnes qui n'ont pas de téléphone cellulaire. Dans ce cas, est-il vraiment indispensable d'avoir un téléphone résidentiel en plus?
- C'est possible! Certaines personnes en ont besoin pour diverses raisons (mauvaise réception cellulaire en campagne, système d'alarme nécessitant une ligne résidentielle, efforts requis pour changer ses numéros auprès de multiples institutions, etc.).
- Votre ligne résidentielle fait-elle partie d'une offre groupée? Si vous perdez un rabais en l'annulant, vous pourriez être désavantagé. C'est ce qu'on verra à la diapositive 20.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que tout le monde ici a déjà regroupé ses services?
- Qu'en avez-vous pensé?

Diapositive 20 : Regrouper les services, c'est très payant

- Vous payez 25 \$ par mois pour votre téléphone résidentiel, 30 \$ pour votre cellulaire, 35 \$ pour le service Internet et 40 \$ pour la télédistribution, soit un total de 130 \$.
- Exemples de rabais grâce au regroupement de services :
 - Regroupez 2 services, épargnez 5 %.
 - Regroupez 3 services, épargnez 10 %.
 - Regroupez 4 services, épargnez 15 %.
- Vous économisez 15 % de 130 \$ = 19,50 \$ par mois

Si vous pensez toutefois ne pas avoir besoin d'un téléphone résidentiel, c'est encore mieux! Annulez votre ligne résidentielle et regroupez les trois autres services pour profiter d'une économie de 10 % sur chaque forfait. Vous économiserez ainsi 35,50 \$ par mois.

3.2.5 Dépenses alimentaires



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Quelqu'un peut nous donner des exemples de moyens pris pour réduire ses dépenses alimentaires?
- Combien d'entre vous ont apporté leur repas de midi ou une bouteille d'eau réutilisable aujourd'hui?
 - En apportant votre propre repas, vous pouvez économiser environ 5 \$ par jour (le prix d'un repas acheté à 8 \$, moins le coût de 3 \$ pour les aliments).
 - En apportant votre propre bouteille d'eau, vous pouvez économiser environ 2 \$ de plus par jour.
 - En le faisant trois fois par semaine, vous pouvez économiser jusqu'à 1 000 \$ par an!

Diapositive 21 : Comment réduire les dépenses alimentaires

- Prenez votre petit déjeuner à la maison.
- Apportez votre dîner, vos collations et vos boissons, y compris votre café.
- Mangez végétarien au moins une fois par semaine, en prenant un repas économique sans viande.
- Préparez un gros plat pendant la fin de semaine et congelez-le.
- Faites vos courses avec un ami dans des supermarchés à prix réduit et partagez les achats effectués en gros.
- **Faites un budget et respectez-le.**

Diapositive 22 : Économiser sur l'épicerie

- Planifiez vos repas et vos collations.
- Préparez une liste d'épicerie et achetez seulement ce dont vous avez besoin.
- Faites le plein d'articles de saison et congelez le reste pour plus tard.
- Achetez des fruits et légumes congelés ou en conserve.
- Apprenez à connaître les magasins les plus économiques autour de chez vous.
- Recherchez les remises et les coupons rabais (les applications mobiles sont pratiques pour ça).
- Achetez les articles non alimentaires dans des magasins à rabais.
- **Ne faites pas votre épicerie l'estomac vide!**

Passer en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Pour faire des économies, c'est une bonne idée de commencer par revoir ses dépenses alimentaires, une catégorie pour laquelle on choisit souvent l'option la plus pratique sans prendre en compte son coût.
- Même les plus petites dépenses peuvent rapidement devenir importantes, car on les répète quotidiennement.
 - Un café et un déjeuner à 5 \$ cinq jours par semaine équivalent à plus de 100 \$ par mois.
 - Un coupon de 25 % de rabais sur une boîte de céréales à 5 \$ se traduit par une économie de 1,25 \$ chaque fois.
- Soyez attentifs aux économies que vous pouvez faire sur vos dépenses alimentaires sans pour autant sacrifier le plaisir de la table.

3.2.6 Coûts liés à votre auto



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Combien parmi vous ont une auto? Combien dépensez-vous pour votre auto par semaine?
 - Tenez compte de l'assurance, de l'intérêt sur le prêt ou la location, de la dépréciation et de l'entretien.
 - Selon l'Association canadienne des automobilistes, la totalité des coûts d'une voiture de catégorie courante se situe en moyenne entre 150 \$ et 160 \$ par semaine et à environ 8 000 \$ par année, soit environ le double du prix d'achat habituel de ce type de voiture.

Diapositive 23 : Avez-vous vraiment besoin d'une voiture?

- Additionnez les coûts réels liés à la possession d'une voiture (essence, assurance, dépréciation, intérêts et entretien).
- Comparez les coûts totaux liés à la possession ou à la location d'une auto avec les autres options de transport.
- Méfiez-vous des emprunts à long terme.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En raison des coûts réels liés à la possession d'une voiture, il serait peut-être plus avantageux de se déplacer à vélo, d'utiliser le transport en commun, de prendre un taxi, de faire affaire avec une organisation d'autopartage, comme un groupe de covoiturage ou une coopérative de partage de véhicules, ou encore de louer une auto au besoin.
- Au Canada, un laissez-passer mensuel de transport en commun coûte environ 40 \$ pour les étudiants et 135 \$ pour les adultes, selon les régions.
- Pour d'autres conseils, consultez :
 - l'information de l'ACFC sur le financement d'une auto;
 - la calculatrice location ou achat d'un véhicule d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.
- Attention aux options de financement automobile à long terme, dont les modalités de remboursement peuvent atteindre 8 ans.
 - Les paiements mensuels sont moindres, car le coût du véhicule est réparti dans le temps, mais le coût final n'en sera que plus élevé.
 - Si vous remboursez complètement votre prêt plus tôt que prévu pour acheter une nouvelle auto, il se pourrait que vous deviez plus que ce que vous gagnerez en vendant le véhicule.
 - Essayez plutôt de chercher un véhicule moins dispendieux, ou de payer un acompte plus important.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que quelqu'un parmi vous fait partie d'une organisation d'autopartage?
- Comment trouvez-vous cela?

Diapositive 24 : Autopartage

- Économique si vous parcourez moins de 10 000 km par an.
- Frais d'adhésion possibles; facturation à l'heure, au mois ou au kilométrage.
- Frais et règlements variables — il est bon de comparer les différents services offerts.
- Si vous ne possédez pas de véhicule, l'autopartage est une bonne solution pour les trajets trop longs à vélo, ou si vous avez quelque chose de lourd à transporter.

3.2.7 Logement : location ou propriété?



DITES AUX PARTICIPANTS :

- La plupart des gens pensent qu'il est préférable d'être propriétaire de son logement pour constituer son avoir et ainsi être obligé d'épargner, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde.
- Lorsque vous calculez les coûts associés à la possession d'un logement, vous devez prendre en compte :
 - le remboursement du prêt hypothécaire (y compris le taux d'intérêt, les frais et les pénalités éventuelles);
 - le coût des réparations et de l'entretien, de l'assurance habitation et de l'impôt foncier.

Diapositive 25 : Pouvez-vous vous le permettre?

- Faites l'essai :
 - Déposez les coûts mensuels associés à la propriété d'un logement (prêt hypothécaire, impôts fonciers, entretien, etc.) dans un compte d'épargne.
 - Pouvez-vous vivre avec ce qu'il vous reste?
 - Seriez-vous en mesure de payer plus cher pour le chauffage, les impôts ou les assurances?
- Utilisez la Calculatrice location ou achat d'une maison d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Diapositive 26 : Situations dans lesquelles il n'est pas avantageux d'être propriétaire de son logement

- Lorsque vous déménagez fréquemment :
 - ce n'est qu'après cinq ans que le fait d'être propriétaire de son logement devient intéressant.
- Si vous ne pouvez verser qu'une mise de fonds très peu élevée :
 - il vous faudra une assurance-prêt hypothécaire;
 - vous pourriez avoir un taux d'intérêt plus élevé.
- Lorsque votre revenu ne couvre que vos paiements hypothécaires et vos impôts.



Cahier du participant, page 10

Passer en revue les éléments des diapositives, puis dites aux participants :

- Choisir entre location et propriété ne repose pas uniquement sur un calcul financier.
- Quant au calcul, il dépend de différents facteurs, comme les taux d'intérêt, la variation de la valeur de la propriété et la durée pendant laquelle vous prévoyez d'y habiter.
- Pour effectuer ce calcul, aidez-vous de la Calculatrice location ou achat d'une maison d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Vous trouverez les instructions pour la trouver dans votre cahier.

3.2.8 Assurances



DITES AUX PARTICIPANTS :

Les assurances servent à vous protéger, vous et vos proches, en cas de pertes ou de difficultés financières. Elles vous aideront à payer si quelque chose venait à arriver à :

- vous et votre famille;
- votre véhicule;
- votre logement;
- vos biens.

Il existe un large éventail de produits d'assurance pour divers types de risques.

Diapositive 27 : Une assurance, pour quoi faire?

- L'assurance vous met à l'abri de différents risques :
 - Dommages ou blessures causés par un accident de la route;
 - Dommages causés à votre logement ou à vos meubles;
 - Coûts médicaux non pris en charge par le régime de santé publique;
 - Perte de revenus en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'un décès.
- Elle vous protège et vous offre la tranquillité d'esprit, mais elle n'est pas gratuite!
- La police est le contrat qui précise toutes les modalités de l'assurance :
 - Vérifiez que vous en comprenez bien le prix ainsi que ses inclusions et ses exclusions.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Une assurance, ça se prévoit avant d'en avoir besoin. Après un accident, une maladie ou tout type de perte, il est trop tard.
- La police d'assurance est le contrat qui vous lie à l'assureur. Assurez-vous qu'elle répond à vos besoins.
- Lorsque vous souscrivez une assurance, l'important est de savoir combien elle coûte, ce qu'elle couvre et si vous en avez réellement besoin. Si c'est possible, renseignez-vous auprès d'un conseiller indépendant.
- Le prix d'une assurance varie d'une compagnie d'assurance à l'autre. Demandez des devis pour comparer les couvertures similaires offertes par différents fournisseurs.

3.2.9 Au bout du compte



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Quelle influence peuvent avoir ces changements sur vos finances personnelles?

Diapositive 28 : Comment réduire vos dépenses de 162 \$ par mois?

Catégorie	Changement de comportement	Épargne quotidienne	Épargne hebdomadaire	Épargne mensuelle	Épargne annuelle
Alimentation	Apportez votre repas de midi au travail trois fois par semaine	5 \$ [8 \$ économisés – 3 \$ déboursés]	15 \$	60 \$	720 \$
Transport	Utilisez le transport en commun, et non l'auto, une fois par semaine	18 \$ [22 \$ de stationnement + 3 \$ d'essence – 7 \$ pour le transport en commun]	18 \$	72 \$	864 \$
Forfait de téléphone cellulaire	Payez à l'utilisation plutôt que mensuellement	s.o.	s.o.	30 \$ [de 55 \$ à 25 \$ par mois]	360 \$

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Ces économies peuvent atteindre 1 900 \$ par année. Que pourriez-vous acheter avec ces 1 900 \$? (Économisez-vous pour partir en voyage, acheter un ordinateur, rembourser votre dette, épargner, etc.?)
- Les montants présentés sont fondés sur des données recueillies en Ontario et peuvent varier selon l'endroit où vous habitez, mais le principe est le même.
- Séparément, ces économies peuvent paraître minimes, mais leur montant total peut vite grimper et faire basculer votre budget entre déficit et équilibre.

3.3 Besoins et désirs



IDÉE MAÎTRESSE : Savoir faire la distinction entre vos besoins et vos désirs peut vous aider à contrôler vos dépenses. Vos besoins et désirs ne sont pas forcément identiques à ceux des autres, et ils peuvent évoluer avec le temps.

3.3.1 Vidéo « Track-o-matic »

Diffusez la vidéo « Track your spending: Track-o-matic ».

- Utilisez le nom de la vidéo « Track your spending : Track-o-matic » pour la rechercher sur YouTube. Malheureusement, la vidéo est disponible en anglais seulement.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que vous vous êtes reconnus dans la vidéo? Soyez honnêtes!
- Quelle différence entre les besoins et les désirs souligne la vidéo?
- Pouvez-vous me donner des exemples de besoins et de désirs mentionnés dans la vidéo?
- Comment définissez-vous les « besoins » et les « désirs »?
 - Un besoin est quelque chose d'essentiel. Un désir est quelque chose qu'il est agréable d'avoir. C'est peut-être important pour vous, mais ce n'est pas essentiel.
 - Prenez l'habitude de vous poser la question pour savoir si quelque chose est un besoin ou un désir. Il n'y a rien de mal à dépenser pour des désirs, mais il est important d'apprendre à établir des priorités en matière de dépenses, pour que vous ayez de l'argent pour vos besoins et vos désirs les plus grands.

3.3.2 Votre « facteur latte »

Diapositive 29 : Votre « facteur latte »

« Nous avons tous nos petites extravagances, quel que soit notre niveau de revenu. » — David Bach

- Cafés de luxe
- Repas au restaurant
- Achats impulsifs
- Le tout dernier, le meilleur [remplir l'espace]

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Votre « facteur latte », c'est la petite extravagance dont vous pourriez vous passer pour mettre de l'argent de côté. En vous débarrassant de ce genre de petites dépenses, vous pourriez changer le futur de vos finances.
- Il s'agit de ces petits achats que nous savons être des « désirs », mais que nous effectuons quand même.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Quel est votre « facteur latte »? Pouvez-vous nous donner des exemples?
- Pouvez-vous me donner des exemples d'articles qui semblent être des besoins, mais qui, en fin de compte, se sont avérés inutiles?

Diapositive 30 : Questions à se poser

- Quand un désir devient-il un besoin?
- Qu'est-ce qui vous incite à acheter — publicité, amis, tendances mode, journée difficile?
- Est-ce que l'envie d'acheter s'estompe le lendemain?
- Est-ce que vos achats vous rendent plus heureux?
- Quels « besoins » vous ont amené à faire des achats qui amassent maintenant la poussière?
- Quelles sont les choses dont vous pouvez apprendre à vous passer?

Passer en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Pour réduire vos dépenses inutiles, la première étape est de prendre conscience de ce comportement.
- Ce n'est qu'une fois que vous en êtes conscients que vous pouvez agir pour garder le contrôle sur ce genre d'achats.
- La deuxième étape du processus de réduction des dépenses inutiles consiste à faire preuve de modération et à éviter la tentation.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Est-ce que quelqu'un peut me donner des exemples de méthodes pour réduire les achats impulsifs?

Diapositive 31 : Réduisez les achats impulsifs

- Si vous n'avez besoin de rien, évitez d'aller dans les magasins et les centres commerciaux ou de visiter les sites d'achat en ligne.
- Payez vos achats avec votre carte de débit ou au comptant et n'apportez que le montant d'argent que vous voulez dépenser.
- Faites baisser les limites de votre carte de crédit et de votre marge de crédit.
- Laissez vos cartes de crédit à la maison.
- **Attendez le lendemain pour voir si vous voulez toujours acheter l'article convoité.**



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Seriez-vous capables de réussir le test de 30 jours avant d'effectuer un achat important?
 - Inscrivez les choses que vous aimeriez acheter, attendez 30 jours et relisez la liste.
 - Demandez-vous ensuite si vous voulez toujours les articles listés?
- Les règlements adoptés par le gouvernement fédéral exigent des sociétés émettrices de cartes de crédit qu'elles obtiennent votre autorisation pour augmenter votre limite de crédit.
 - En gardant votre limite de crédit basse, vous limitez vos dépenses (et vos emprunts).

3.3.3 Mettez un frein aux dépenses



Cahier du participant, page 15

ACTIVITÉ



- Utilisez cette feuille de travail pour indiquer là où vous pourriez réduire vos dépenses personnelles.
- Calculez combien vous pourriez épargner par semaine et par mois.
- Notez ensuite ce que vous pourriez faire avec l'argent épargné.
- Vous aurez cinq minutes pour remplir le tableau.

Lorsque les participants ont fini de remplir la feuille de travail, donnez-leur les instructions suivantes :

- Comparez le montant que vous pourriez épargner à l'objectif que vous avez noté plus tôt dans le module 1.
- De quelle façon ces changements pourraient-ils vous aider à atteindre votre objectif plus vite?

	Coût moyen	Fréquence hebdomadaire	Économies hebdomadaire
Apporter son repas de midi au lieu de manger au restaurant			
Cuisiner plutôt que de commander à manger.			
Inviter des amis (repas-partage!) plutôt que sortir.			
Organiser une soirée film au lieu d'aller au cinéma.			
Utiliser le transport en commun au lieu de prendre son auto.			
Acheter une bouteille d'eau réutilisable au lieu d'acheter de l'eau embouteillée.			
Faire du covoiturage avec un collègue au lieu d'utiliser son auto individuellement.			
Chaque semaine, ne pas acheter ou acheter moins de cigarettes, de friandises, de breuvages, de cafés ou de collations après le travail.			
Arrêter d'acheter des billets de loterie ou en acheter moins.			
Ne plus acheter de maïs soufflé au cinéma.			
S'abonner à une revue conjointement avec un ami.			
S'abonner à un service de musique ou de jeux plutôt que de les acheter.			
Effectuer ses paiements à temps pour éviter les amendes et les frais de retard.			
Autre			
Autre			
Total			
Économie mensuelle possible			



ACTIVITÉ



- Retournez au budget que vous avez établi dans votre cahier et modifiez-le en tenant compte des réductions de dépenses que vous avez cernées.

Laissez cinq minutes aux participants, puis demandez-leur :

- Y en a-t-il parmi vous qui étaient en mesure d'atteindre leur objectif uniquement en réduisant ces quelques dépenses?
- Y en a-t-il parmi vous qui pensent qu'il sera beaucoup plus facile d'atteindre leur objectif s'ils réduisent ces quelques dépenses?
- Y en a-t-il parmi vous qui pensent ne pas pouvoir réduire ces quelques dépenses?



INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



- Pour en savoir plus sur les réductions de dépenses de consommation et discrétionnaires, consultez la Base de données canadienne sur la littératie financière. Toute l'information nécessaire se trouve dans votre cahier.
- Vous venez de voir comment établir un budget, puis comment freiner sur les dépenses pour le respecter. Maintenant, passons à la gestion du crédit et de la dette.

MODULE 4 – GÉRER SON CRÉDIT ET SA DETTE

MODULE 4	MINUTES
4.1 Cartes de crédit	15
4.2 Prêts étudiants	15
4.3 Autres types de dettes	5
4.4 Cote et dossier de crédit	15
4.5 Gestion de la dette	10
Durée totale	60

4.1 Cartes de crédit

Diapositive 32 : Le saviez-vous?

Les règlements adoptés par le gouvernement fédéral exigent des sociétés émettrices de cartes de crédit qu'elles obtiennent votre autorisation pour augmenter votre limite de crédit.

[Source : Règlement sur les pratiques commerciales en matière de crédit]



IDÉE MAÎTRESSE : Le crédit est un outil pratique, mais son utilisation peut mener à une situation chaotique. Payez vos factures au complet et à temps. Commencez par rembourser votre dette la plus coûteuse.

Diffusez la vidéo « Utiliser les cartes de crédit intelligemment ».

(<https://www.youtube.com/watch?v=-x1WmXGG-sY>)

Diapositive 33 : Utiliser les cartes de crédit intelligemment

- Les cartes de crédit sont pratiques pour les petits achats, les articles en ligne et les urgences.
- Le solde de votre carte de crédit constitue un emprunt — il est sujet à des intérêts, à moins que vous ne remboursiez votre solde total à la date d'échéance de paiement.
- Les frais peuvent s'accumuler rapidement — payez votre facture mensuelle au complet.
- Limitez le nombre de cartes de crédit que vous détenez.
- Conservez une limite de crédit basse.
- Passez en revue votre relevé mensuel.
- Évitez d'avoir recours à une avance de fonds si ce n'est pas une urgence.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Quels sont les principaux messages de la vidéo?
- Combien d'entre vous se font solliciter par des compagnies émettrices de cartes de crédit?
- Faites remarquer aux participants que le crédit n'est pas une mauvaise chose en soi; il nous aide à financer des achats importants et à atteindre nos objectifs financiers. Le crédit devient une source de problèmes uniquement si on n'est pas en mesure de rembourser sa dette sans **difficulté**.

4.1.1 Jeu-questionnaire sur les cartes de crédit

ACTIVITÉ



- Répondez aux questions du jeu-questionnaire sur les cartes de crédit.
- À mesure que vous faites défiler les questions à choix multiples, demandez aux participants de donner leur réponse en levant la main.
- Ensuite, donnez la bonne réponse et discutez-en.

CONSEIL



Pour gagner du temps, faites le jeu-questionnaire oralement. À mesure que vous posez les questions, demandez qu'on réponde à main levée pour chaque choix, puis donnez la bonne réponse et discutez-en.

Diapositive 34 : Jeu-questionnaire sur les cartes de crédit

Le fait de payer votre facture de carte de crédit deux ou trois jours après la date d'échéance n'aura aucun effet sur votre dossier de crédit.

Vrai ou faux?

Réponse : Faux.

- Que vous payiez votre facture de carte de crédit avec deux ou trois jours de retard ou avec plusieurs semaines de retard, le résultat sera le même; le retard paraîtra dans vos antécédents et pourrait laisser une tache dans votre dossier de crédit.
- Si vous avez de mauvais antécédents en matière de crédit, vous pourriez avoir du mal à obtenir un prêt plus tard.
- Et si vous réussissez, la banque pourrait considérer que vous représentez un risque plus grand et vous imposer un taux d'intérêt plus élevé.

Diapositive 35 : Jeu-questionnaire sur les cartes de crédit

Le mois dernier, votre solde de carte de crédit était de zéro. Ce mois-ci, votre relevé indique des achats de 500 \$. Si vous ne payez que 400 \$ d'ici la date d'échéance, les frais d'intérêt que vous devrez déboursier ne seront calculés que sur les 100 \$ qu'il vous reste à payer.

Vrai ou faux?

Réponse : Faux.

- Si vous ne payez pas votre solde au complet d'ici la date d'échéance indiquée sur votre relevé de carte de crédit, vous paierez des intérêts sur les 400 \$ que vous avez versés, à compter de la date de la transaction jusqu'à la date à laquelle vous avez fait le paiement.
- Vous paierez aussi des intérêts sur la somme restante de 100 \$, à compter de la date de la transaction jusqu'à la date à laquelle le montant sera payé au complet.

Diapositive 36 : Jeu-questionnaire sur les cartes de crédit

Si vous utilisez votre carte de crédit pour obtenir une « avance de fonds », vous ne devrez pas d'intérêt sur le montant que vous avez retiré si vous payez votre facture de carte de crédit au complet d'ici la date d'échéance indiquée sur votre relevé.

Vrai ou faux?

Réponse : Faux.

- Les banques et les sociétés émettrices de cartes de crédit font la distinction entre les avances de fonds et les achats faits par carte de crédit.
- Dans le cas des avances de fonds, vous payez des intérêts à compter de la date à laquelle vous obtenez l'avance de fonds jusqu'à la date à laquelle vous la remboursez au complet.

Diapositive 37 : Jeu-questionnaire sur les cartes de crédit

Si vous n'avez pas de bons antécédents en matière de crédit...

1. Votre banque peut vous imposer des taux d'intérêt plus élevés sur un prêt personnel pour une auto, une maison, etc.
2. Votre banque peut refuser de vous accorder un prêt.
3. Vous ne pourrez peut-être pas louer un appartement.
4. Seules les réponses 1. et 2. sont exactes.
5. Toutes les réponses qui précèdent sont exactes.

Réponse : 5. Toutes les réponses qui précèdent sont exactes.

- Une mauvaise cote de crédit peut vous nuire à bien des égards. C'est pourquoi il est important d'avoir de bons antécédents en matière de crédit!

4.1.2 Choisir la bonne carte de crédit

Diapositive 38 : Choisir la bonne carte de crédit

- Choisissez la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins et à vos habitudes d'utilisation.
- En plus du taux d'intérêt, vérifiez :
 - les frais annuels et tous autres frais d'utilisation;
 - la valeur réelle des points et des récompenses.
- Les outils interactifs sur les cartes de crédit de l'ACFC vous aideront à trouver votre carte de crédit.



Cahier du participant, page 17



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Un large éventail de cartes de crédit sont offertes sur le marché, et elles se distinguent par leurs caractéristiques, les récompenses qu'elles offrent et les frais qui s'y appliquent.
- Vous devez soigneusement choisir la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins, en tenant compte de la façon dont vous pensez l'utiliser.
 - Par exemple, une carte de crédit pour étudiant pourrait ne pas être la meilleure solution pour **tous** les étudiants. Si vous voyagez ou avez tendance à reporter votre solde, une carte à taux réduit ou aux caractéristiques nombreuses pourrait être la bonne solution.
 - Les outils interactifs sur les cartes de crédit de l'ACFC vous aideront à trouver les cartes qui possèdent les caractéristiques qui vous intéressent. Vous trouverez le lien dans la liste des ressources fournies dans votre cahier.
- Le taux d'intérêt n'est pas la seule chose que vous devez vérifier; vous devez également vous informer à propos des frais que vous devrez payer pour utiliser votre carte (frais annuels, frais de service, etc.).
 - Dans votre cahier, vous trouverez de l'information sur les divers types de frais de service que les banques peuvent exiger.

4.1.3 Comment garder le contrôle de votre carte de crédit

Diapositive 39 : Comment garder le contrôle de votre carte de crédit

- Payez le solde au complet chaque mois.
- Si vous ne pouvez pas régler votre solde au complet, payez autant que vous pouvez.
- Ne vous contentez pas de faire le paiement minimal.
- **Si vous reportez toujours un solde, procurez-vous une carte à taux réduit.**
- Transférez le solde à une marge de crédit dont le taux d'intérêt est moins élevé.
- Payez quelques jours avant la date d'échéance.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Si vous ne pouvez pas payer vos frais de carte de crédit au complet chaque mois, la meilleure chose à faire est de payer un montant fixe.
- La deuxième option consiste à payer le montant minimal et un montant additionnel.
- L'exemple qui suit illustre la différence.

Diapositive 40 : Paiement minimal et paiement fixe

- Solde initial : 3 000 \$
- Taux d'intérêt : 18 %

	Paiements minimaux de 2,5 % par mois (dans l'exemple : 75 \$)	Paiements fixes de 100 \$ par mois	Écart
Temps requis pour régler le solde	263 mois	41 mois	222 mois
Total des intérêts payés	4 115,41 \$	1 015,49 \$	3 099,92 \$

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 18

- En utilisant les calculatrices de paiements de carte de crédit en ligne, vous pouvez inscrire différents soldes et différentes méthodes de paiement pour calculer les frais totaux qui vous seraient facturés dans divers scénarios.
- Suivez les directives dans votre cahier pour trouver et essayer les outils interactifs sur les cartes de crédit de l'ACFC.

4.2 Prêts étudiants



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux proposent un certain nombre de programmes de prêts pour aider les étudiants de niveau postsecondaire.
- Le but de ces prêts est de compléter, et non de remplacer, les ressources financières de l'étudiant (et de sa famille, le cas échéant).

Diapositive 41 : Programme canadien de prêts aux étudiants

- Le programme s'adresse aux étudiants qui ont besoin d'un soutien financier.
- Aucun intérêt n'est à payer pendant les études.
- Le remboursement du prêt commence six mois après la fin des études.
- Adressez-vous au bureau d'aide aux étudiants de votre province ou territoire pour présenter une demande.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web à l'adresse Canada.ca/financement-etudes, puis cliquez sur « Planification des études ».

Diapositive 42 : Critères d'admissibilité au prêt d'études canadien

- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.
- Être inscrit à un programme menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé.
- Être inscrit à temps plein ou à temps partiel.
- Justifier son besoin de soutien financier.
- Réussir une vérification de solvabilité.
- Maintenir une certaine moyenne.
- Présenter une demande chaque année.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Comme tout programme de financement, le prêt d'études canadien prévoit certaines modalités.
- Les programmes provinciaux et territoriaux, dont les caractéristiques peuvent différer du programme de prêt d'études canadien, constituent également une aide financière précieuse.
- Il vaut mieux éviter d'emprunter de l'argent autant que possible, mais un prêt étudiant peut être considéré comme une dette « positive », en permettant d'avoir un meilleur revenu par la suite.
- Si vous êtes étudiant et avez besoin d'un prêt pour vous aider à finir vos études, un programme de prêts fédéral, provincial ou territorial pourrait être un bon outil financier pour vous.
- Empruntez un montant aussi bas que possible, car il vous faudra le rembourser une fois vos études terminées.

Diapositive 43 : Remboursez votre prêt d'études canadien

- Vous commencez à rembourser une fois que vous obtenez votre diplôme ou arrêtez vos études.
- Vous n'avez rien à rembourser pendant six mois.
- Communiquez avec votre fournisseur de prêt pour établir un calendrier de remboursement.
- Utilisez l'outil en ligne Estimateur de remboursement des prêts pour comparer vos options.

Diapositive 44 : Astuces concernant le prêt d'études canadien

- N'empruntez que ce dont vous avez besoin.
- Effectuez des paiements forfaitaires lorsque vous êtes encore aux études.
- Pensez à trouver un emploi d'été ou un stage coopératif pour limiter les sommes que vous empruntez.
- Programmez des paiements mensuels automatiques pour éviter les oublis.
- Effectuez des paiements ponctuels ou plus importants lorsque possible.
- Si vous avez de la difficulté avec vos paiements :
 - Communiquez avec votre agent de prêts dès que possible.
 - Renseignez-vous pour savoir s'il est possible de réduire ou de reporter le remboursement.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 21

- Dans votre cahier, vous trouverez un résumé de ce que nous venons de voir et d'autres sources d'information à explorer, comme l'Estimateur de remboursement des prêts en ligne.

4.3 Autres types de dettes

Diapositive 45 : Autres types de dettes

- Prêts hypothécaires
- Prêts automobiles
- Marges de crédit
- Protection de découvert
- Prêts sur salaire
- Prêts personnels

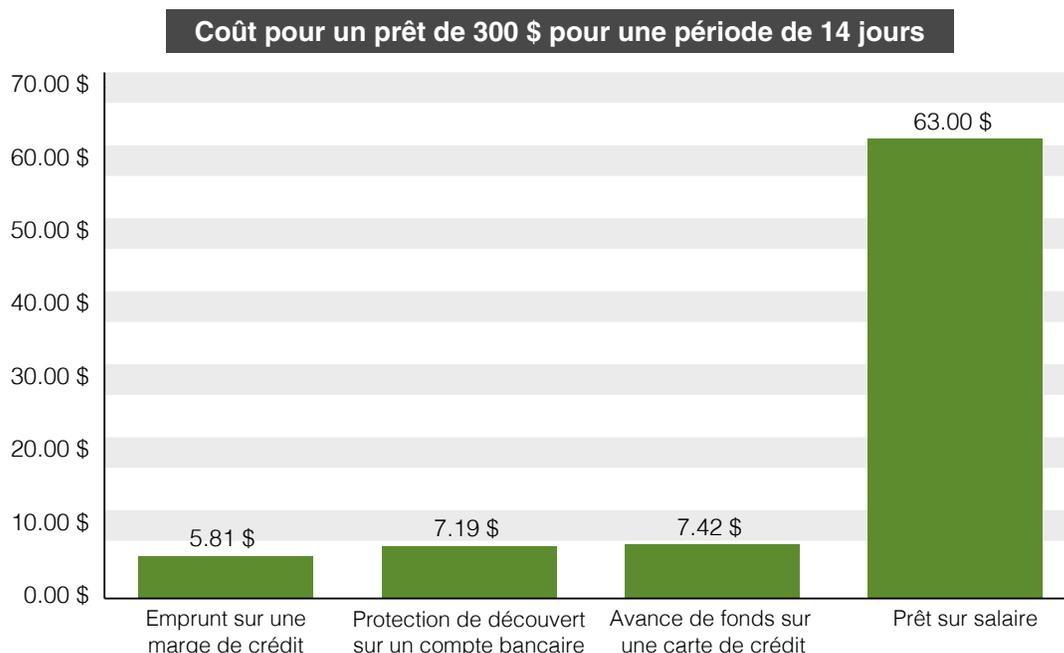


DITES AUX PARTICIPANTS :

- Les dettes venant d'une carte de crédit ou d'un prêt étudiant ne constituent pas les seules façons de s'endetter. Il y a aussi les prêts hypothécaires, les prêts automobiles, etc.
- Vous êtes sans doute nombreux à avoir ce type de dettes. Chacun de ces prêts est utile en cas de besoin, mais avant d'emprunter, assurez-vous que vous en comprenez bien les modalités et réfléchissez bien à la façon dont vous allez les rembourser.
- Quel que soit le type de dettes que vous avez, vous pouvez mieux les gérer en suivant les conseils dans cette section.

Diapositive 46 : Prêt sur salaire

- Il s'agit d'un arrangement vous permettant d'emprunter de l'argent et de le rembourser, frais en sus, à même votre prochaine paie.
- Les taux d'intérêt sont élevés et d'autres frais s'ajoutent au montant emprunté.



Remarque : Les frais indiqués dans cet exemple ne sont donnés qu'aux fins d'illustration.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Comme on le voit dans le graphique, un emprunt de 300 \$ sur une marge de crédit pendant deux semaines ne coûte que 5,81 \$, et une protection de découvert ou une avance de fonds sur une carte de crédit sont à peine plus dispendieuses. En revanche, le coût d'un prêt sur salaire est **plus de dix fois** celui d'une marge de crédit.
- Un prêt sur salaire coûte bien plus cher que la plupart des prêts offerts par les institutions financières.
 - Les taux d'intérêt sont souvent aussi élevés que la loi le permet.
 - D'autres frais s'ajoutent pour un total bien supérieur aux intérêts.
- Si possible, utilisez d'autres solutions, comme une marge de crédit, une protection de découvert ou une avance de fonds sur une carte de crédit. Un prêt sur salaire ne devrait être contracté qu'en dernier recours.
- Comparez les frais et les taux d'intérêt, qui varient d'un fournisseur à l'autre.

Diapositive 47 : Conseils pour gérer les dettes

- Comparez ce qui est offert sur le marché.
 - Comparez les taux d'intérêt. N'acceptez pas la première offre que l'on vous fait.
- Respectez votre budget.
 - N'empruntez que ce que vous êtes en mesure de rembourser régulièrement et à temps.
- Faites des paiements de remboursement plus élevés et payez plus souvent.
 - Des paiements additionnels vous permettront de rembourser votre dette plus vite et de payer moins d'intérêts.

4.4 Dossier de crédit et cote de crédit



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Les prêteurs et d'autres institutions financières veulent connaître vos antécédents en matière de crédit, à savoir la façon dont vous avez géré vos dettes dans le passé pour déterminer comment vous agirez probablement dans l'avenir.
- Vos antécédents en matière de crédit sont importants, car ils ont une incidence sur vos finances. Les entreprises se servent de votre dossier de crédit afin de prendre des décisions, notamment :
 - pour vous prêter de l'argent et établir un taux d'intérêt ou une limite de crédit;
 - pour vous louer un logement;
 - pour examiner votre candidature à un emploi;
 - pour vous vendre une assurance.

Diapositive 48 : Dossier de crédit

Un résumé de vos antécédents en matière de crédit et d'autres renseignements financiers

- Les anciens prêteurs et autres institutions financières envoient des données à des entreprises chargées de les rassembler, de les évaluer et de les diffuser.
- Agences d'évaluation du crédit au Canada :
 - TransUnion
 - Equifax
- Examinez votre dossier de crédit une fois par an et faites corriger les erreurs éventuelles.

Diapositive 49 : Cote de crédit

Un nombre reflétant votre solvabilité à un moment donné

- Il indique le risque que vous représentez pour les prêteurs, comparativement aux autres consommateurs.
 - Le système d'évaluation donne une cote entre 300 et 900.
 - Plus votre cote est élevée, moins le risque que vous représentez est élevé.
- Les prêteurs utilisent votre cote de crédit pour déterminer s'ils acceptent ou refusent de vous prêter de l'argent et pour établir le taux d'intérêt que vous paierez.
- Les agences d'évaluation du crédit facturent souvent des frais de consultation de la cote de crédit.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- De bons antécédents en matière de crédit peuvent vous faire économiser et vous offrir des solutions de financement parfois inaccessibles à ceux qui ont un mauvais dossier.

4.4.1 Jeu-questionnaire sur les dossiers et les cotes de crédit



ACTIVITÉ

- Répondez à ce jeu-questionnaire sur les dossiers et les cotes de crédit.



CONSEIL

Pour gagner du temps, faites le jeu-questionnaire oralement. À mesure que vous posez les questions, demandez qu'on réponde à main levée pour chaque choix, puis donnez la bonne réponse et discutez-en.

Diapositive 50 : Jeu-questionnaire sur les dossiers et les cotes de crédit

Vous procurer une copie de votre dossier de crédit est :

1. une bonne façon de vérifier si vous avez été victime de vol d'identité;
2. la seule façon de savoir si le contenu de votre dossier est exact;
3. gratuit, si vous demandez à le recevoir par la poste.
4. Toutes ces réponses.

Réponse : 4.

- Examiner votre dossier de crédit est non seulement une façon de vérifier s'il y a eu vol d'identité, mais aussi la seule façon de vérifier que les renseignements versés à votre dossier sont exacts.

Diapositive 51 : Jeu-questionnaire sur les dossiers et les cotes de crédit

Si vous avez fait des demandes pour plusieurs cartes de crédit ou autres instruments de crédit dans un laps de temps relativement court, votre cote de crédit pourrait en souffrir.

Vrai ou faux?

Réponse : Vrai.

- Selon une agence d'évaluation du crédit, les recherches indiquent que les consommateurs qui souhaitent ouvrir de nouveaux comptes de crédit présentent davantage de risques que les consommateurs qui ne cherchent pas à obtenir un produit de crédit.

Diapositive 52 : Jeu-questionnaire sur les dossiers et les cotes de crédit

Lequel des éléments suivants n'a **pas** d'effet sur votre cote de crédit?

1. Vos antécédents en matière de paiement – d'éventuels paiements manqués pour rembourser vos dettes.
2. Des mesures de recouvrement ou une faillite enregistrée à votre dossier.
3. Vos antécédents concernant le remboursement de prêts consentis de façon non officielle par des membres de votre famille ou des amis.
4. Vos dettes existantes.
5. L'historique de votre compte – depuis combien de temps vous avez du crédit et le type de crédit dont il s'agit.

Réponse : 3.

- Les prêts consentis de façon non officielle n'ont aucun effet sur votre dossier de crédit, à moins qu'ils aboutissent à une décision judiciaire ou à des poursuites contre vous – auquel cas le jugement rendu peut être consigné dans votre dossier de crédit. Tous les autres facteurs peuvent avoir une incidence sur votre cote de crédit.

4.4.2 Corrigez les erreurs de votre dossier de crédit et améliorez votre cote

Diapositive 53 : Examinez votre dossier de crédit

- Obtenez une copie gratuite de votre dossier de crédit par la poste une fois par an.
- Vérifiez s'il contient des erreurs ou des comptes qui ne sont pas les vôtres.
 - Les erreurs peuvent être un indice de vol d'identité.
- Communiquez avec l'agence d'évaluation du crédit pour signaler les erreurs.
- Demandez une correction ou ajoutez une note au dossier.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Votre dossier de crédit pouvant influencer sur vos finances, il est important de vérifier qu'il est correct.

Diapositive 54 : Améliorez votre cote de crédit

- Faites toujours vos paiements à temps.
- Utilisez le crédit intelligemment.
 - Ne dépassez pas votre limite de crédit.
 - N'utilisez qu'une partie du crédit auquel vous avez droit.
- Bâissez votre crédit sur le long terme.
 - Gardez vos anciens comptes ouverts si vous ne payez aucuns frais.
 - Utilisez-les de temps en temps.
- Évitez les nombreuses demandes ou vérifications de crédit.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 23

Vous pourriez avoir une mauvaise cote de crédit dans les situations suivantes :

- Vous n'avez jamais fait de demande de crédit.
- Vous avez eu des problèmes de crédit dans le passé.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les dossiers et les cotes de crédit sur les pages d'information de l'ACFC. Le Cahier du participant vous indique comment y accéder.

4.5 Gérer sa dette



Cahier du participant, page 24



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Les prêts sont des instruments utiles, mais vous devez les gérer avec prudence.
- Il est important de reconnaître les signes avant-coureurs d'un problème pour pouvoir agir et empêcher que la situation ne s'aggrave.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Selon vous, quels signes pourraient indiquer qu'une personne a de la difficulté à gérer ses dettes?

Diapositive 55 : Quelques signes avant-coureurs

Êtes-vous dans l'une de ces situations?

- Vous utilisez vos cartes de crédit par nécessité et non parce que c'est pratique.
- Vous utilisez le crédit ou des avances de fonds pour vos frais de subsistance courants.
- Vous omettez de faire des paiements ou ne respectez pas les dates d'échéance.
- Vous atteignez presque votre limite de crédit pour la plupart de vos cartes.
- Vous empruntez au moyen d'une carte pour régler le solde d'une autre carte.
- Vous transférez vos soldes au bout de quelques mois, juste avant l'expiration des offres de lancement.

Diapositive 56 : Prenez vos dettes en main

- Utilisez vos économies pour régler vos soldes.
- Remboursez d'abord les dettes ayant le taux d'intérêt le plus élevé.
- Optez plutôt pour des cartes de crédit moins coûteuses.
- Adressez-vous aux créanciers pour négocier des taux moins élevés.
- Passez au paiement de factures automatique ou en ligne pour respecter les échéances.
- Laissez votre carte de crédit à la maison.
- Évitez les offres « Achetez maintenant, payez plus tard ».

Passez en revue les éléments des diapositives, puis dites aux participants :

- Ces étapes peuvent vous aider à garder le contrôle de votre endettement. Il est également crucial de respecter votre budget et de réfléchir à la façon dont vous allez gérer vos dépenses et vos dettes.
- Cet aide-mémoire est inclus dans votre cahier à titre de référence.

Diapositive 57 : Solutions pour gérer son endettement

- Service-conseil en crédit
 - Les conseillers élaborent un programme de gestion de dettes personnalisé.
 - Ce programme s'appuie souvent sur un prêt de consolidation.
- Proposition du consommateur
 - Un syndic autorisé en insolvabilité peut présenter une offre volontaire aux prêteurs en votre nom.
- Faillite
 - Un syndic se saisit de vos biens pour annuler des dettes.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En cas d'endettement problématique, vous pouvez recourir à l'une de ces solutions :
 - Service-conseil en crédit :
 - Un conseiller en crédit professionnel vous aidera à examiner vos dettes et votre situation financière et élaborera un programme de gestion des dettes qui vous permettra de surmonter vos difficultés.
 - Un prêt de consolidation consiste à obtenir un seul prêt pour rembourser toutes vos dettes courantes de façon à n'avoir qu'un seul paiement à effectuer.

- Pour que le prêt de consolidation vous permette d'économiser, il doit être assujéti à un taux d'intérêt moins élevé que l'ensemble de vos prêts, et le paiement mensuel doit être moins élevé que le paiement mensuel global pour tous les prêts réunis.
- Il est également important que vous cessiez d'utiliser les cartes de crédit dont vous remboursez le solde au moyen du nouveau prêt. Vous mettrez beaucoup plus de temps à rembourser vos dettes si vous continuez à en contracter de nouvelles.
- Le conseiller perçoit des honoraires pour ses services, souvent basés sur le montant de vos dettes. Essayez de faire appel à un organisme sans but lucratif offrant du conseil en crédit.
- Un programme dure en moyenne de quatre à cinq ans.
- Proposition du consommateur
 - Vous pouvez présenter directement, ou par l'intermédiaire d'un syndic autorisé en insolvabilité, une offre à vos prêteurs pour qu'ils étendent les paiements sur une plus longue période ou acceptent d'en réduire le montant.
 - Le syndic autorisé en insolvabilité est un professionnel sous réglementation fédérale qui fournit des conseils et des services aux particuliers et aux entreprises ayant des problèmes d'endettement.
 - Le consommateur peut être libéré de ses dettes au bout de quatre à cinq ans en moyenne.
- Faillite
 - La faillite est un processus juridique grâce auquel une personne incapable de payer ses dettes cède une partie de son actif pour rembourser ses créanciers.
 - Un syndic se saisit de vos biens et les vend ou les encaisse pour annuler vos dettes.
 - Le processus passe par les tribunaux et peut être coûteux.
 - Le failli peut être libéré en un ou deux ans.
 - **La faillite aura des conséquences négatives durables sur votre dossier de crédit.**
- Toutes ces mesures auront des répercussions sur la cote de crédit, mais elles pourraient être nécessaires.



- Pour commencer, visitez les sites Web de l'ACFC et du Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) pour étudier toutes ces options en détail. Votre cahier vous indique comment en profiter.

MODULE 5 – ÉPARGNER ET PLACER SON ARGENT

MODULE 5	MINUTES
5.1 Épargne	
5.1.1 Raisons d'épargner	5
5.1.2 Raisons de ne pas épargner	5
5.1.3 Quatre étapes pour épargner	5
5.2 Placements	
5.2.1 Intérêt composé	10
5.2.2 Risque et rendement	10
5.2.3 Régimes d'épargne à l'abri de l'impôt	10
5.2.4 Conseillers financiers	5
Durée totale	50

Diapositive 58 : Le saviez-vous?

Dans un sondage récent, environ 45 % des répondants ont déclaré avoir souvent recours au prêt sur salaire pour les dépenses essentielles et **inattendues**, comme celles couvrant la réparation d'une voiture; 41 % des personnes interrogées utilisent quant à elles ce prêt pour des dépenses essentielles et **prévisibles**, notamment pour régler leurs factures de services publics.

[source : Enquête canadienne sur les capacités financières 2014]



IDÉE MAÎTRESSE : Payez-vous en premier. Épargnez régulièrement et commencez tôt. Il existe de nombreuses façons d'épargner et de nombreux modes de placement; par conséquent, faites vos recherches et obtenez de bons conseils.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Constituer son patrimoine, c'est comme remplir un évier d'eau – vous ouvrez le robinet après avoir mis le bouchon pour bloquer le tuyau d'écoulement. Plus le débit d'eau est fort, plus l'évier se remplira vite. Toutefois, si le bouchon n'est pas hermétique, il y aura des fuites d'eau. L'évier se remplit plus vite lorsque le robinet est ouvert au maximum

et que le bouchon ne laisse pas s'écouler d'eau ou très peu. C'est le même principe qui s'applique pour constituer votre patrimoine. Vous accumulez des économies plus vite lorsque vous maximisez vos revenus et limitez vos dépenses. – Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

- Nous avons déjà parlé des solutions pour réduire les fuites, c'est-à-dire limiter vos dépenses. Dans la prochaine partie, nous allons voir comment utiliser ce qui s'accumule dans le réservoir!

5.1 Épargne

5.1.1 Raisons d'épargner



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Combien d'entre vous épargnent régulièrement?
- Combien utilisent des virements bancaires automatiques ou d'autres systèmes pour mettre de l'argent de côté fréquemment?
- Quelles raisons pourraient vous pousser à épargner?

Diapositive 59 : Pourquoi épargner pour l'avenir?

- Avoir un meilleur sentiment de sécurité et de contrôle.
- Être prêt à faire face aux urgences et aux imprévus.
- Réduire le stress et les conflits.
- Dépenser en se sentant moins coupable ou en ayant moins peur.
- Se permettre des achats importants.
- Rembourser une dette et éviter de nouvelles dettes.
- Prendre sa retraite en étant dans une situation confortable.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Bâtir un fonds d'épargne est une étape essentielle pour prendre le contrôle de vos finances.
 - Vous disposez d'une somme à retirer en cas d'urgence, ce qui vous permet de ne pas faire exploser votre budget face à un imprévu.
 - Vous pouvez atteindre d'autres objectifs que d'équilibrer votre budget de mois en mois.
 - Vous commencez à amasser de l'argent qui peut vous servir à investir et à faire croître votre épargne.
- Actuellement, les Canadiens épargnent en moyenne autour de 4 % de leurs revenus.
- L'une des raisons pour lesquelles les gens n'épargnent pas plus est qu'ils n'ont pas d'objectifs précis, ce qui ne les motive pas à mettre de l'argent de côté.
- Lorsque vous épargnez pour quelque chose en particulier, comme une maison, des vacances ou une nouvelle télévision, vous vous donnez une motivation qui vous rend beaucoup plus efficace.

5.1.2 Raisons de ne pas épargner



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Pourquoi les gens n'épargnent-ils pas plus? Quelles raisons ont pu vous décourager, vous ou d'autres personnes de votre entourage, à mettre plus d'argent de côté?

Diapositive 60 : Raisons de ne pas épargner

- Je ne gagne pas assez d'argent pour épargner.
- Je ne sais pas de quoi sera fait l'avenir, alors je profite de la vie maintenant.
- Je ne saurais pas quoi faire de l'argent mis de côté. C'est trop compliqué.
- Consacrer une partie de mon argent à l'épargne réduit mes options.
- J'ai tellement peu d'argent que ça ne changerait rien.
- Je gagnerai plus dans l'avenir, alors je commencerai à épargner à ce moment.
- Je n'ai pas besoin d'épargner, car je vais hériter.
- Je peux toujours vendre mes biens si j'ai besoin de plus d'argent.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

En quoi ces raisons de ne pas épargner sont-elles mauvaises?

- Je ne gagne pas assez d'argent pour épargner.
 - Cela signifie en fait que vous n'avez pas assez de revenus pour couvrir vos dépenses. Suivez nos conseils pour les réduire.
- Je ne sais pas de quoi sera fait l'avenir, alors je profite de la vie maintenant.
 - Personne ne sait ce que l'avenir nous réserve, mais vos perspectives seront assurément plus radieuses si vous vous préparez : constituez-vous un fonds d'urgence et dotez-vous d'un plan d'épargne à long terme suffisamment flexible pour vous permettre de vous adapter au changement.
- Je ne saurais pas quoi faire de l'argent mis de côté. C'est trop compliqué.
 - Il existe des stratégies d'épargne et de placement simples pour commencer. Cet atelier et d'autres ressources vous aideront à préparer durablement votre avenir.
- Consacrer une partie de mon argent à l'épargne réduit mes options.
 - Ne pas avoir d'argent quand vous en avez besoin, voilà ce qui limite réellement vos options. Élaborez une stratégie d'épargne flexible.
- J'ai tellement peu d'argent que ça ne ferait aucune différence.
 - Même une toute petite somme prendra de l'ampleur si vous mettez de l'argent de côté régulièrement. (Voir la partie sur la capitalisation.)
- Je gagnerai plus dans l'avenir, alors je commencerai à épargner à ce moment.
 - Il est beaucoup plus difficile de commencer à épargner tardivement. Et vous ne savez pas ce qui peut se passer dans l'avenir. Prenez l'habitude d'épargner, même si vous partez de peu, plutôt que l'habitude de dépenser.
- Je n'ai pas besoin d'épargner, car je vais hériter.
 - Vous pourriez être surpris par la part qu'il vous restera de votre héritage (ou d'autres sources de revenus sur lesquelles vous comptez). Il est plus sûr de dépendre uniquement de ses propres ressources et d'espérer une heureuse surprise.

- Je peux toujours vendre mes biens si j'ai besoin de plus d'argent.
 - Vendre des biens est complexe, demande du temps et ne répond pas toujours aux attentes.

5.1.3 Quatre étapes pour épargner

Diapositive 61 : Quatre étapes pour épargner

- Établissez un fonds d'urgence.
- Commencez par vous payer vous-même.
- Épargnez automatiquement.
- Faites fructifier votre épargne.



DITES AUX PARTICIPANTS :

Établissez un fonds d'urgence

- Épargnez l'équivalent de trois à six mois de salaire net.
- Vous pourrez compter sur cet argent si vous perdez votre emploi, tombez malade ou devez assumer des dépenses imprévues.
- Gardez cet argent dans un compte d'épargne séparé avec peu ou pas de frais.
- Ne dépendez pas des cartes de crédit, des prêts bancaires ou des marges de crédit personnelles pour faire face à une urgence. Vous pourriez facilement devoir une grosse somme si vous utilisez des prêts à taux d'intérêt élevé. Et ne consacrez pas votre fonds d'urgence à des dépenses qui n'ont rien d'urgent.
- Commencez maintenant! Cela peut prendre des mois voire des années pour bâtir un fonds d'urgence.

Commencez par vous payer vous-même

- Qui a déjà entendu dire « Commencez par vous payer vous-même »? Cela signifie que vous devez mettre de l'argent de côté avant de dépenser pour autre chose.
- Traitez l'épargne comme n'importe quelle autre facture que vous devez payer régulièrement chaque mois.
- Épargnez une somme fixe sur chaque chèque de paye, sans même y penser. Ainsi, il sera plus facile de ne pas céder à la tentation de dépenser cet argent.
- Quand vous mettez de l'argent de côté avant de le dépenser, vous épargnez plus efficacement, car vous ne dépendez pas de votre capacité à respecter votre budget.

Diapositive 62 : Épargnez automatiquement

- Prenez des dispositions pour qu'un montant soit prélevé directement de votre compte bancaire ou de votre chèque de paye.
- Épargnez entre 5 et 10 % de votre salaire net.
 - Si vous gagnez 2 000 \$ par mois après impôt :
 - épargnez 5 % – 100 \$ par mois, ce qui donne 1 200 \$ par an;
 - épargnez 10 % – 200 \$ par mois, ce qui donne 2 400 \$ par an.
- Vous obtenez de l'argent en plus (cadeaux, remboursements d'impôts, etc.), une augmentation ou une prime? Mettez ces sommes de côté!

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- L'épargne automatique est le meilleur moyen de faire croître vos économies.
- Quelques conseils :
 - Mettez en place un virement automatique de votre compte-chèques à votre compte d'épargne chaque mois ou quand vous recevez votre paye.
 - Certaines institutions financières proposent un compte qui arrondit automatiquement chaque transaction au dollar supérieur et transfère la différence à un compte d'épargne.
 - Mettez votre monnaie dans un pot en verre tous les jours.
 - Si vous avez d'autres idées, faites-en profiter la classe.
- Une fois que vous prenez l'habitude d'épargner, vous pouvez faire deux choses essentielles :
 - Laisser l'argent fructifier!
 - Faire grossir votre épargne en la plaçant selon vos objectifs financiers.

5.2 Placements

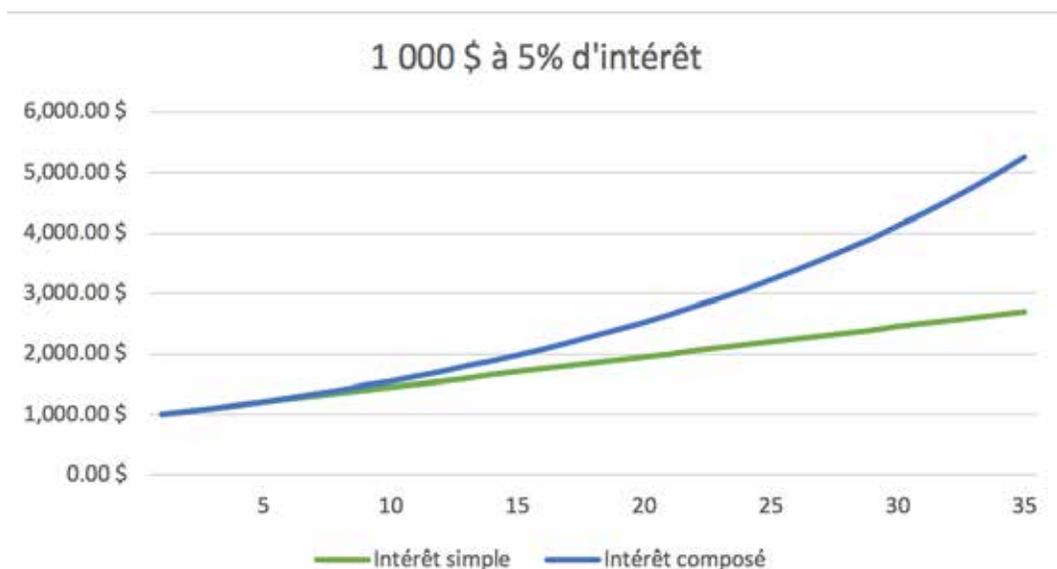


DITES AUX PARTICIPANTS :

- Épargner, c'est mettre de côté de l'argent qu'on ne dépense pas pour s'en servir plus tard.
- Placer son argent, c'est le consacrer à une opération visant à le faire fructifier.

5.2.1 Intérêt composé

Diapositive 63 : La capitalisation fait fructifier votre argent



Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Profiter de l'intérêt composé est le moyen le plus facile d'investir : la plupart des comptes d'épargne suivent ce principe.
 - L'intérêt composé, c'est l'intérêt reçu sur le dépôt initial et celui appliqué à cet intérêt à mesure qu'il s'accumule.
- La diapositive montre comment, avec le temps, l'intérêt composé fait fructifier bien davantage votre épargne que l'intérêt simple.

Diapositive 64 : Étude de cas – Louise et Lucie



Étude de cas – Louise et Lucie

Situation	Louise	Lucie
Commence à épargner à :	20 ans	30 ans
Verse 1 000 dollars par an dans son REER jusqu'à :	34 ans	64 ans
Épargne totale :	15 000 \$	35 000 \$
Total obtenu à l'âge de 65 ans :	141 700 \$	116 100 \$

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Si les deux sœurs ont un taux d'intérêt de 6 %, combien auront-elles accumulé à l'âge de 65 ans ?
- Qui aura accumulé le plus d'argent?

Diapositive 65 : Étude de cas – Louise et Lucie



Étude de cas – Louise et Lucie

Situation	Louise	Lucie
Total obtenu à l'âge de 65 ans :	141 700 \$	116 100 \$

Conclusion :

- L'intérêt composé a un effet décisif avec le temps.
- Commencez à épargner dès que possible (le plus tôt sera le mieux).
- Épargnez aussi longtemps que vous le pouvez (sur une longue période).

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Lucie a réellement versé 20 000 \$ de plus que Louise, mais Louise s'en tire mieux et a accumulé 23 000 \$ de plus grâce à la magie de l'intérêt composé.

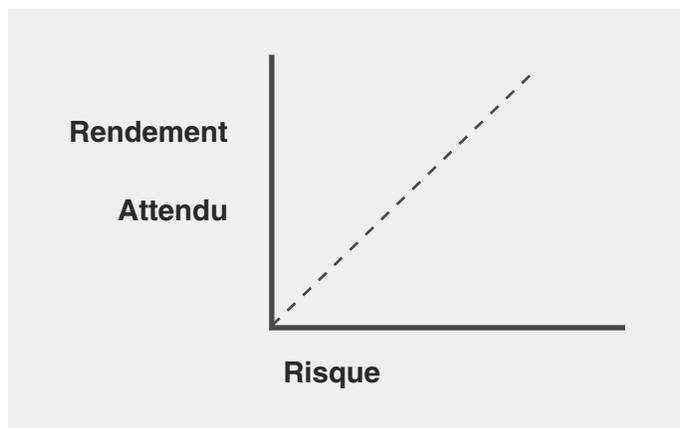
5.2.2 Risque et rendement



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Une fois que vous avez pris l'habitude d'épargner et que vous avez mis de côté un montant d'argent, vous pouvez faire fructifier cet argent pour accroître votre épargne.
- C'est ce qui nous amène à parler de placements.
- Il existe de nombreux types de placements ou « instruments ».
 - Chacun est censé rapporter un certain revenu sur l'argent investi, appelé « rendement ».
 - Chacun a aussi son propre risque : pour certains, c'est le risque de perdre entièrement la somme placée ou d'obtenir un rendement moins élevé que prévu.
 - Quand vous envisagez un placement, vous devez comprendre le risque et le rendement qui y sont liés.

Diapositive 66 : Le risque et le rendement



Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Le rendement d'un placement est lié au risque :
 - Si le rendement prévu est élevé, le risque l'est aussi.
 - Si vous recherchez un placement à risque faible, vous devez vous attendre à obtenir un rendement faible.
 - **Vous ne pouvez pas profiter d'un rendement élevé avec un risque faible.**
- Ce principe vaut pour tous les types de placement, alors gardez-le en tête quand vous songez à la façon de placer vos économies.
 - **Si quelqu'un vous promet un rendement élevé avec un risque faible, c'est fort probablement une escroquerie.**

5.2.3 Régimes d'épargne à l'abri de l'impôt



DITES AUX PARTICIPANTS :

Le Canada compte plusieurs régimes d'épargne enregistrés qui vous permettent de mettre une partie de votre revenu à l'abri de l'impôt tout en mettant de l'argent de côté à des fins précises.

Diapositive 67 : Régimes d'épargne enregistrés

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
 - Tirez un revenu des placements sans payer d'impôt sur le revenu.
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
 - Reportez le paiement d'impôt sur le revenu jusqu'à la retraite.
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
 - Épargnez pour des études et obtenez des subventions gouvernementales.
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
 - Épargnez pour une personne handicapée et obtenez des subventions gouvernementales.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Les régimes d'épargne enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) donnent droit à certains avantages fiscaux.
 - Vous ne payez pas d'impôt sur le revenu des placements dans un CELI.
 - L'argent que vous placez dans d'autres régimes enregistrés et le rendement généré sont à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que vous décaissiez vos fonds. Vous pouvez ainsi réduire le montant de vos impôts.
- Ces régimes ne sont pas des placements proprement dits. Voyez-les plutôt comme des tiroirs. Ce sont des contenants sécurisés où vous pouvez garder différents types de placements. Ils vous aideront à réduire les impôts que vous payez. Vous payez des impôts sur les gains réalisés uniquement lorsque vous sortez un placement d'un tiroir (sauf dans le cas des CELI).
- Les modalités de dépôt et de retrait de ces régimes sont parfois complexes, alors renseignez-vous auprès de votre institution financière avant de faire des versements ou des retraits. Obtenez des avis d'expert sur le régime qui vous convient le mieux et sur la façon de gérer les fonds que vous y épargnez.

Diapositive 68 : Compte d'épargne libre d'impôt

- Investissez dans des liquidités, des fonds communs de placement, des actions, des CPG ou des obligations.
- Vous ne payez généralement pas d'impôt sur le rendement de vos placements.
- Vous pouvez verser un maximum de 5 500 \$, ainsi qu'une somme équivalente pour les années antérieures d'admissibilité.
- Vous devez avoir au moins 18 ans et un numéro d'assurance sociale.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Tout le monde devrait ouvrir un CELI, même s'il sert uniquement aux opérations bancaires courantes.
- Il permet de faire fructifier son épargne sans payer d'impôt sur le rendement obtenu.
- Vous pouvez ouvrir un CELI auprès d'une banque, d'une coopérative de crédit ou d'une autre institution financière.

Diapositive 69 : Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

- Investissez dans des liquidités, des fonds communs de placement, des actions, des CPG ou des obligations.
- Les versements et le rendement sont généralement à l'abri de l'impôt sur le revenu, jusqu'au retrait.
- Vous pourriez payer moins d'impôt au moment où vous retirerez vos fonds.
- Le plafond de cotisation annuel est fixé par l'ARC (autour de 26 000 \$).

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Vous pouvez ouvrir un REER auprès d'une banque, d'une coopérative de crédit ou d'une autre institution financière.
- Le REER est une stratégie payante d'épargne à long terme, surtout pour la retraite, et peut réduire vos impôts.
- Le REER vous permet de retirer des sommes d'argent à l'abri de l'impôt pour les utiliser à certaines fins. Par exemple :
 - Vous pouvez retirer jusqu'à 25 000 \$ de votre REER sans payer d'impôt pour la mise de fonds d'une maison, dans le cadre du Régime d'accession à la propriété.
 - Vous pouvez retirer jusqu'à 20 000 \$ (10 000 \$ par année) de votre REER sans payer d'impôt pour financer des études, pour vous et votre conjoint, dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente.
 - Toutefois, vous devrez remettre cet argent dans votre REER au bout d'une période donnée ou payer des impôts additionnels chaque année pour compenser les retraits.

Diapositive 70 : Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

- Vous versez de l'argent dans un REEE.
- Le gouvernement du Canada ajoute un maximum de 600 \$ par année à votre régime (en cas d'admissibilité).
- Le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique offrent aussi des incitatifs à l'épargne pour les études.
- Le bénéficiaire des versements, des subventions gouvernementales et du rendement du régime est l'étudiant.
- L'étudiant paye les impôts dus (le cas échéant) sur les subventions et le rendement obtenus dans le cadre du régime.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Vous pouvez ouvrir un REEE auprès d'une banque, d'une coopérative de crédit ou d'une autre institution financière.
- Le REEE est un excellent moyen pour les parents (et autres proches) d'épargner des fonds pour les études d'un enfant, car le gouvernement du Canada vient bonifier les sommes versées.

Diapositive 71 : Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

- Vous versez de l'argent dans un REEI pour le compte d'une personne handicapée admissible.
- Le gouvernement du Canada cotise au régime en fonction de ces versements (en cas d'admissibilité).
- Le bénéficiaire des versements, des subventions gouvernementales et du rendement du régime est la personne handicapée.
- Le bénéficiaire paye les impôts dus (le cas échéant) sur les subventions et le rendement obtenus dans le cadre du régime.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Vous pouvez ouvrir un REEI auprès d'une banque, d'une coopérative de crédit ou d'une autre institution financière.
- Le REEI est un excellent moyen pour les parents (et autres proches) d'épargner des fonds pour un enfant handicapé, car le gouvernement du Canada vient bonifier les sommes versées.



Cahier du participant, page 31

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



- Dans votre cahier, vous trouverez d'autres sources d'information sur les régimes enregistrés.

5.2.4 Conseillers financiers



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Vous pouvez adopter l'un des trois comportements suivants lorsque vous traitez avec un conseiller financier :
 - Participer
 - Déléguer
 - Abandonner
- Participer est le meilleur comportement :
 - Vous ferez bien comprendre à votre conseiller vos besoins et vos attentes.
 - Vous connaîtrez toutes les options qui s'offrent à vous.
 - Vous saurez comment fonctionnent vos placements.

Diapositive 72 : Obtenir l'aide d'un conseiller financier

- Comptes d'épargne et CPG
 - Comparez les taux et informez-vous auprès de votre institution financière.
- Placements complexes ou à long terme
 - Adressez-vous à un conseiller financier agréé.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Pour des placements simples, sous la forme de comptes d'épargne ou de CPG par exemple, vous pouvez faire appel à une banque, à une coopérative de crédit, à une société de fiducie ou à une caisse populaire qui offre des services bancaires.
 - Comparez les taux de différentes institutions.
 - Informez-vous des conditions du placement, notamment liées au retrait de liquidités, et veillez à ce que cet instrument corresponde à vos besoins.
- Pour les placements plus complexes, faites-vous aider par un conseiller financier agréé.
 - Un conseiller agréé de l'institution financière avec laquelle vous faites affaire pour vos opérations bancaires courantes pourrait répondre à vos attentes. Il est toutefois recommandé de vous faire une idée des services, des frais et des méthodes de travail de conseillers dans plusieurs établissements pour choisir celui qui vous convient le mieux.

Diapositive 73 : Questions à poser à un éventuel conseiller financier

- Quels sont vos antécédents professionnels, votre expérience et les résultats que vous avez obtenus?
- Votre société est-elle inscrite auprès d'une commission des valeurs mobilières ou d'un autre organisme officiel?
- Que pouvez-vous faire pour moi? Me fournir seulement des conseils, me vendre des produits, m'aider à faire un plan financier?
- Quels produits vendez-vous?
- Comment êtes-vous rémunéré?
- Comment travaillez-vous avec vos clients?
- Pouvez-vous fournir des références?

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Vous devez comprendre ce que le conseiller peut faire pour vous.
- Un conseiller de confiance devrait être disposé à répondre à vos questions.

Diapositive 74 : Les trois choses à connaître

- Vous connaître vous-même :
 - vos objectifs de placement;
 - le temps dont vous disposez;
 - votre tolérance au risque.
- Connaître votre placement : vous convient-il?
- Connaître votre conseiller.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 33

- Le fait de connaître ces choses vous aidera à faire de bons placements et à éviter les risques que vous ne voulez pas prendre.
- Vous devriez obtenir des conseils professionnels, mais vous devez également faire vos propres recherches.
- Vous trouverez dans le cahier un aide-mémoire qui présente les questions à vous poser au sujet de chacune des trois choses à connaître.

MODULE 6 – FIXER SES OBJECTIFS FINANCIERS

MODULE 6	MINUTES
6.1 Planification et objectifs financiers	15
6.2 Revoir ses objectifs financiers	20
Durée totale	35

6.1 Planification et objectifs financiers

Diapositive 75 : Le saviez-vous?

Parmi les travailleurs canadiens, 40 % dépensent un montant égal ou supérieur à la totalité de leur chèque de paye lorsqu'ils le reçoivent.

[Source : CPA Canada]



IDÉE MAÎTRESSE : Définir des objectifs financiers peut vous aider à établir une stratégie, à mesurer vos progrès et à atteindre vos objectifs.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Un objectif financier est une cible que vous vous donnez pour l'utilisation de votre argent.
- Vous pouvez par exemple vouloir réduire une dette, mettre de l'argent de côté pour un voyage ou économiser suffisamment pour votre retraite.
- Les objectifs financiers ne sont pas réservés aux gens ayant beaucoup d'argent. Ils sont utiles à tous, tout au long de la vie.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Selon vous, pourquoi est-il utile de se fixer des objectifs financiers?
 - Établir des objectifs précis vous donne de la motivation et de la confiance.
 - À l'image d'un phare, ces objectifs vous aident à ne pas dévier de votre route pour atteindre votre destination.
 - Ils vous permettent d'évaluer les options qui s'offrent à vous pour choisir celles qui vous seront les plus utiles.
 - Avec des objectifs clairs, vous pouvez mesurer vos progrès et procéder à des ajustements.
 - Formuler des objectifs permet aussi d'en discuter avec des conseillers professionnels et des personnes de votre entourage.

Diapositive 76 : Objectifs financiers

- Établissez des priorités – vous ne pouvez pas tout faire.
 - Décidez de ce qui est important pour vous.
 - Donnez-vous un ou plusieurs objectifs sur lesquels vous concentrer.
- Notez tout par écrit.
- Suivez vos progrès.
 - Faites le point régulièrement pour garder le cap.
 - Ajustez-vous si nécessaire.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En vous fixant des priorités parmi vos nombreux objectifs, vous déterminez quels placements choisir – et quels placements éviter.
- Définir des objectifs financiers, c'est accomplir un premier pas vers leur réalisation.
- Vous pouvez allouer de l'argent à chacun de vos grands objectifs ou vous concentrer sur un seul d'entre eux et remettre le reste à plus tard. Vous réduirez ainsi les sommes consacrées à des objectifs secondaires.

Diapositive 77 : Objectifs S.M.A.R.T.

- Spécifiques
 - Vos objectifs doivent être bien définis et ciblés.
- Mesurables
 - Ils doivent vous permettre de mesurer votre avancement.
- Atteignables
 - Qu'ils soient grands ou petits, ils doivent être à la hauteur de vos capacités.
- Réalistes
 - Ils doivent tenir compte de votre situation actuelle et envisagée.
- Temporels
 - Ils doivent être assortis d'échéances.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Établir des objectifs selon le modèle S.M.A.R.T. vous aide à clarifier ce que vous souhaitez accomplir et à ne pas dévier de votre route avant d'y parvenir.
- Exemple d'objectif vague :
 - Je veux éponger mes dettes et épargner de l'argent.
- Exemple d'objectif S.M.A.R.T. :
 - Je veux rembourser mes factures de 3 200 \$ sur ma carte de crédit et épargner 3 000 \$ pour aller rendre visite à ma famille à la fin de l'été prochain.

Diapositive 78 : Objectifs encore plus SMART

- Pour améliorer vos objectifs S.M.A.R.T, divisez-les en petites étapes :
 - Limitez-vous à une pause-dîner à l'extérieur chaque semaine et économisez 20 \$ (1 040 \$ par année).
 - Accordez-vous deux repas au restaurant chaque mois et économisez 100 \$ (1 200 \$ par année).
 - Passez à un abonnement de base au câble et économisez 50 \$ par mois (600 \$ par année).
 - Faites des heures supplémentaires quelques jours dans le mois et gagnez 300 \$ (3 600 \$ par année).
 - Vous épargnerez au total 6 440 \$ en 12 mois!

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En divisant vos objectifs en petites étapes accessibles, vos objectifs sont d'autant plus intelligents et faciles à réaliser.

Diapositive 79 : Calculatrice d'objectifs financiers de l'ACFC



Calculatrice d'objectifs financiers : tableau de bord

De [Agence de la consommation en matière financière du Canada](#)

La calculatrice d'objectifs financiers est conçue pour vous aider à gérer votre dette et vos objectifs d'épargne.

Cet outil est offert à titre informatif seulement. Renseignez-vous sur [les hypothèses posées par l'outil et ses limites](#).

Remarque : Pour des raisons de sécurité, votre session prendra fin après 20 minutes d'inactivité.

Planifier pour régler vos dettes

Fixer vos objectifs d'épargne



Cahier du participant, page 37



DITES AUX PARTICIPANTS :

- La calculatrice d'objectifs financiers de l'ACFC peut vous aider à déterminer les sommes dont vous aurez besoin, en tenant compte des revenus ou des frais d'intérêt, pour atteindre différents objectifs financiers. Votre cahier vous indique comment accéder à cet outil.
- Connaître le montant exact de l'épargne dont vous avez besoin vous donne plus de confiance pour réaliser vos objectifs.

6.2 Revoir ses objectifs financiers

Donnez les instructions suivantes aux participants :



Cahier du participant, page 38

- Référez-vous aux objectifs financiers que vous avez indiqués tout à l'heure.
 - Utilisez la feuille de travail sur les objectifs financiers S.M.A.R.T. dans votre cahier pour rendre vos objectifs conformes au modèle.
 - Divisez-les en petites étapes qui vous paraissent réalistes au vu du temps dont vous disposez.
 - Si vous avez accès à Internet, servez-vous de la calculatrice d'objectifs financiers de l'ACFC pour déterminer le montant de l'épargne nécessaire à vos projets.
 - Après environ cinq minutes, mettez-vous par paire pour discuter de vos objectifs et de la façon de les fractionner en étapes plus précises et réellement intégrables à votre mode de vie.
- Présentez un ou deux objectifs révisés à la classe et voyez comment vous pourriez les rendre encore plus intelligents.
- Rendez ces objectifs concrets : inscrivez un rappel à votre calendrier dans six mois pour faire le point sur votre avancement.
 - Avez-vous atteint vos objectifs ou accumulé les sommes que vous vous étiez fixées pour cette échéance?
 - Si ce n'est pas le cas, que pourriez-vous faire pour vous remettre sur la bonne voie?
 - Les objectifs S.M.A.R.T. vous ont-ils aidé à y voir plus clair sur vos projets et à mesurer vos progrès?



Cahier du participant, page 39



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Se doter d'objectifs financiers clairs est un excellent point de départ pour prendre le contrôle de vos finances.
- Vous pouvez aller plus loin en élaborant un plan financier détaillé, qui examine précisément votre situation actuelle et liste les étapes à suivre pour mettre vos ressources présentes et futures au service de la réalisation d'un projet réaliste.
- Pour savoir précisément comment établir un plan financier à votre image, consultez les ressources du programme « Vos outils financiers ». Votre cahier vous indique comment y accéder.
- Pour obtenir des conseils de planification financière adaptés à vos besoins, adressez-vous à un planificateur financier qualifié. Votre cahier vous donne des pistes pour trouver de l'aide.

MODULE 7 – SE PROTÉGER

MODULE 7	MINUTES
7.1 Fraude financière	15
7.2 Se protéger	5
Durée totale	20

7.1 Fraude financière

Diapositive 80 : Le saviez-vous?

Entre janvier 2014 et décembre 2016, la fraude a coûté un montant estimé à 405 millions de dollars aux Canadiens.

[Source : Bureau de la concurrence Canada]



IDÉE MAÎTRESSE : Soyez vigilant et faites ce qu'il faut pour protéger votre identité et vos finances.



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Selon vous, à combien s'élève le montant des fraudes par carte de crédit pour une année?

Diapositive 81 : Statistiques sur la fraude

Pertes totales attribuables à la fraude par carte de crédit au Canada :

- 366 millions de dollars en 2010;
- 940 millions de dollars en 2016.

[Source : American Express Canada, Mastercard Canada, Visa Canada.]

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- En observant ces chiffres, on se rend compte que la fraude ne fait que prendre de l'ampleur et devenir de plus en plus nuisible.
- La fraude financière peut prendre bien des visages, et il est quasiment certain que vous en avez déjà vu des exemples, soit dans un courriel, soit par téléphone ou message texte.
- Le vol d'identité, c'est lorsque quelqu'un se fait passer pour vous à votre insu afin d'accéder à vos finances personnelles et à d'autres ressources.

- L'hameçonnage est une technique courante pour commettre un vol d'identité. Les fraudeurs vous écrivent par courriel ou message texte ou vous appellent en se faisant passer pour ce qui semble être une source légitime, et vous demandent de fournir vos renseignements bancaires, votre numéro de carte de crédit ou les données de tout autre compte.

Diapositive 82 : Exemple de fraude (ARC)

Rappel de transfert Interac : Vous avez reçu un virement de la part de l'ARC

interac@paiements.interac.ca

Lundi 2019-07-17, 9 h 44

À : Pierre.Untel@email.com

Cher client,

Vous avez reçu un paiement de 458,00 \$ (CAD) de l'Agence du revenu du Canada.

Cliquez sur [Accepter](#) pour déposer votre argent.

Merci de répondre immédiatement; ce message expirera dans 24 heures.

FAQ | Transaction sécurisée



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Quels sont les indices qui montrent qu'il s'agit d'un courriel frauduleux?
 - Un courriel d'hameçonnage contient généralement votre adresse, mais pas votre nom, et commence par une formule de salutations générale comme « Cher client ».
 - Le gouvernement et les institutions financières ne transfèrent jamais d'argent par courriel ou virement électronique. Ils vous avisent simplement qu'un chèque a été envoyé ou qu'un dépôt direct a été effectué, ou vous demande de vous connecter à votre compte en ligne pour lire un message dans la zone sécurisée.
 - Généralement, le lien visible ne concorde pas avec l'adresse qui lui est associée. En faisant glisser la souris sur le lien incorporé dans le courriel, une petite boîte indiquant l'URL s'affiche (adresse Web). Si celle-ci diffère de celle indiquée dans le courriel, il se peut que le lien vous dirige vers un faux site Web.
 - Souvent, le courriel comporte des erreurs de grammaire ou des éléments qui manquent de cohérence.
 - Certains courriels font référence à un « problème » qui touche votre compte et insistent sur la nécessité d'agir sans tarder en un lien pour confirmer vos renseignements. Le gouvernement et les institutions bancaires ne vous informeront jamais d'un problème au moyen d'un courriel non sollicité, mais vous vous indiqueront plutôt de vous connecter à votre compte pour obtenir l'information requise.
 - L'expéditeur invoque habituellement une situation urgente pour vous amener à répondre immédiatement.
- Que faire si vous recevez un courriel ou un message de ce genre?
 - N'y répondez pas et ne cliquez sur aucun lien.
 - Si vous avez un doute sur l'authenticité d'un message, vérifiez votre compte en ligne ou téléphonez à l'institution concernée sans utiliser les liens fournis dans le message.
 - Songez à communiquer avec le service de sécurité de l'institution ou le Centre antifraude du Canada pour signaler l'incident.

Diapositive 83 : Signes révélateurs de fausses offres d'emploi

- On offre un salaire intéressant pour très peu de travail, et même pour ne rien faire.
- On promet de payer les salaires en argent comptant.
- On ne précise aucune adresse municipale ou personne-ressource.
- On exige que vous ouvriez un nouveau compte bancaire ou que vous acceptiez les chèques de l'entreprise pour « faire l'essai » d'un service de virement de fonds.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Il existe plusieurs types d'escroqueries en matière d'emploi, et elles sont de plus en plus fréquentes.
- Les trois types les plus connus sont les suivants :
 - Vol d'identité par le truchement de demandes d'emploi. Les voleurs vous demandent des renseignements personnels « pour le service des ressources humaines » et ils les utilisent pour voler votre identité.
 - Être recruté pour un travail illégal. Il s'agit souvent d'offres d'emploi à la maison, par exemple pour travailler comme « réexpéditeur ». On vous offre un bon salaire et vos fonctions consistent à recevoir des colis à la maison et à les réexpédier à l'étranger. Vous payez vous-même les frais de réexpédition; vous êtes payé au moyen d'un faux chèque et les colis ont été payés avec des cartes de crédit volées ou fausses.
 - Faux frais d'emploi. On vous promet un emploi, mais seulement si vous payez des frais pour le traitement des données, l'administration ou les uniformes.

Diapositive 84 : Fraude sur les médias sociaux

- Applications, sondages ou liens frauduleux
 - Pour vous inciter à télécharger un logiciel malveillant ou pour envoyer des messages électroniques non sollicités à vos amis.
- Messages frauduleux et hameçonnage
 - Pour vous demander de vous connecter à un faux site dans le but de voler votre identité.
- Fausse demande d'ajout à une liste d'amis
 - Pour rassembler des données afin d'envoyer des messages électroniques non sollicités ou des messages frauduleux.
- Faux transfert d'argent ou fausse demande de financement participatif
 - Pour vous demander d'aider un ami en envoyant de l'argent.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :

- Les médias sociaux sont un parfait terrain de jeu pour les fraudeurs, car vous êtes portés à faire confiance à vos relations et à communiquer vos renseignements personnels.
- Sachez faire bon usage des paramètres de confidentialité et de sécurité des médias sociaux pour contrôler ce que les autres voient.
- Ne communiquez que le minimum de renseignements personnels :
 - Sur votre profil, n'affichez pas vos numéros de téléphone, votre adresse courriel ou postale, votre lieu de travail, l'école où va votre enfant ou tout autre renseignement personnel.
 - N'indiquez pas vos achats importants, vos renseignements bancaires ou vos absences

de la maison, et n'utilisez pas les étiquettes de géolocalisation. Toute cette information pourrait fournir aux fraudeurs des indices leur permettant de vous cibler.

- Ne publiez pas de photos où l'on peut voir des renseignements personnels, par exemple votre adresse ou votre permis de conduire.
- Inscrivez-vous aux médias sociaux avec une adresse courriel distincte.
- Ne communiquez pas vos identifiants et vos mots de passe.

7.2 Se protéger



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Avez-vous des propositions pour vous protéger des fraudes?

Diapositive 85 : Se protéger

- Ne donnez pas de renseignements personnels trop facilement.
- Détruisez les documents contenant des renseignements personnels avant de vous en débarrasser.
- Gardez votre porte-monnaie ou votre sac en lieu sûr.
- Ne gardez pas sur vous les pièces d'identité dont vous n'avez pas besoin (par exemple votre numéro d'assurance sociale).
- Verrouillez votre boîte aux lettres, dans la mesure du possible.

Diapositive 86 : Se protéger (suite)

- Limitez le nombre de cartes de crédit que vous détenez.
- Vérifiez votre dossier de crédit une fois par an.
- Assurez-vous que les sites Web sont sécurisés avant de transmettre des renseignements personnels.
- Supprimez les courriels dans lesquels on vous demande des renseignements personnels.
- Tenez à jour les pare-feu et les logiciels espions.

Diapositive 87 : Se protéger (suite)

- Conservez vos mots de passe en lieu sûr.
- Ne donnez pas de renseignements personnels aux télévendeurs.
- Conservez vos documents bancaires sur papier pendant au moins un an.
- Soyez sceptique : si une offre semble trop belle pour être vraie, c'est le cas!

Passez en revue les éléments des diapositives, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 44

ACTIVITÉ



- Examinez les conseils de l'aide-mémoire présenté dans votre cahier. Cochez ceux que vous suivez systématiquement.
- Étudiez ceux que nous ne suivons habituellement pas.
- Faites une liste des mesures que vous pouvez prendre pour mieux vous protéger contre la fraude.

Diapositive 88 : Quoi faire si vous êtes victime de fraude

- Communiquez immédiatement avec votre institution financière.
- Informez les bureaux de crédit du Canada.
 - Equifax Canada www.equifax.ca
 - TransUnion Canada www.transunion.ca
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada.
- Signalez l'incident au service de police de votre municipalité dès que vous vous en rendez compte.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 45

- Si vous pensez avoir été victime d'une fraude financière ou d'un vol d'identité, réagissez immédiatement pour atténuer les risques.
- Si vous n'êtes pas en cause, votre institution financière pourrait vous protéger contre certains types de pertes financières.
- Pour en savoir plus sur les façons de se protéger contre les fraudes en ligne et les escroqueries financières, consultez la Base de données canadienne sur la littératie financière ou le site Pensezcybersécurité.gc.ca. Vous trouverez toute l'information nécessaire dans votre cahier.

MODULE 8 – RÉSUMÉ ET CONCLUSION

MODULE 8	MINUTES
8.1 Résumé	10
Durée totale	10

8.1 Résumé



IDÉE MAÎTRESSE : Vous avez beaucoup appris et acquis un bagage qui renforce votre littératie financière. Maintenant, il faut le mettre à profit!



Cahier du participant, page 46

ACTIVITÉ



- Parcourez votre cahier et trouvez une ou deux connaissances que vous avez acquises aujourd'hui.
- Faites-nous part de quelques idées.

Diapositive 89 : Qu'avons-nous appris?

- Surveillez vos revenus et vos dépenses à l'aide d'un budget.
- Économisez de l'argent en examinant attentivement vos factures et en réduisant votre « facteur latte ».
- Comparez les comptes bancaires, cartes de crédit et plans pour choisir ceux qui vous conviennent le mieux.
- Commencez par vous payer en épargnant automatiquement.
- Constituez un fonds d'urgence équivalant à trois mois de revenus.
- Remboursez toutes vos dettes à temps et au complet, dans la mesure du possible.
- Établissez des objectifs clairs en matière d'épargne.
- Utilisez les régimes enregistrés d'épargne pour faire fructifier votre argent à l'abri de l'impôt.
- Trouvez un conseiller financier agréé pour obtenir des conseils sur les placements à long terme.
- Protégez votre identité et évitez le vol d'identité.

Passez en revue les éléments de la diapositive, puis dites aux participants :



Cahier du participant, page 47

- Examinez l'aide-mémoire récapitulatif dans votre cahier.
- Choisissez un ou deux éléments que vous pourriez mettre à exécution cette semaine, puis cochez-les.
- Chaque semaine, consultez à nouveau cette liste pour choisir quelques éléments à travailler.
- Calculez six mois à partir de maintenant et faites une marque dans le calendrier pour vous rappeler de faire le point sur vos progrès en finances personnelles. La santé financière, c'est comme la santé physique : c'est à vous d'instaurer une bonne routine pour conserver vos acquis et garder la forme.



Cahier du participant, page 49



DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS :

- Comme il nous reste du temps, est-ce qu'il y a d'autres thèmes que vous aimeriez aborder?
 - Les participants pourront trouver réponse à la plupart de leurs questions dans la Base de données canadienne sur la littératie financière ou en utilisant les autres ressources fournies dans leur cahier.



DITES AUX PARTICIPANTS :

- Merci de votre intérêt et de votre participation.
- Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir le formulaire d'évaluation pour cet atelier; il se trouve sur vos tables. C'est grâce à vos commentaires que l'ACFC continue à améliorer la qualité de ses ateliers d'introduction aux finances personnelles pour les Canadiens qui en ont besoin.
- Veuillez nous faire parvenir tout autre commentaire à l'adresse suivante :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Édifce Enterprise, 6^e étage
427, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1R 1B9
- Vous pouvez également le faire par courriel : info@acfc.gc.ca.

